



**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Ressource  
**LOCALE**  
d'**OBSERVATION**  
& d'**INGENIERIE**  
territoriale

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2024** & PROGRAMME  
PARTENARIAL  
**2025**

# SOMMAIRE

Le mot du président.....	p 03
Le mot du directeur général.....	p 04
Le mot de la directrice générale adjointe.....	p 05

## L'AGENCE D'URBANISME, RESSOURCE LOCALE D'OBSERVATION & D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

L'agence d'urbanisme : un outil défini par le code de l'urbanisme.....	p 07
Le programme partenarial, une feuille de route mutualisée entre les membres.....	p 08
Des expertises transversales.....	p 08
Des territoires & partenaires impliqués.....	p 09
Une assise territoriale d'1 million d'habitants.....	p 10
La force d'un travail en réseau.....	p 12

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Temps forts 2024.....	p 14
Coopérations stratégiques.....	p 17
Planification & stratégies territoriales.....	p 18
Foncier.....	p 19
Attractivité & développement économique.....	p 21
Mobilité.....	p 22
Environnement, énergie & climat.....	p 24
Habitat & société.....	p 25
Projets urbains.....	p 26
Plateforme de ressources.....	p 27
Hors programme partenarial.....	p 29

## PROGRAMME PARTENARIAL 2025

Conforter et mettre à disposition notre plateforme de ressources.....	p 31
Faciliter les coopérations stratégiques entre nos membres et avec les acteurs de l'aménagement.....	p 34
Accompagner l'appropriation des enjeux transfrontaliers.....	p 35
Contribuer au renouveau et à l'articulation de la planification territoriale.....	p 36
Reveler le foncier visible et invisible dans un contexte de sobriété foncière.....	p 37
Mobiliser notre expertise au service de l'attractivité et du développement économique des territoires.....	p 38
Collaborer au bien-être et à la qualité de vie, aider à faire société.....	p 38
Œuvrer pour une mobilité décarbonée et des espaces publics partagés.....	p 39
Être force de proposition pour (a)ménager notre environnement et nos ressources.....	p 41
Accompagner des politiques d'habitat éclairées, durables et partagées.....	p 42
Impulser les transformations urbaines par le projet urbain pré-opérationnel.....	p 43

## ANNEXE / NOS INSTANCES

Membres du conseil d'administration.....	p 45
Membres de l'assemblée générale.....	p 46

## LE MOT DU PRÉSIDENT

1974-2024. L'année passée a été marquée par une étape charnière dans l'histoire de l'AGURAM : celle de **l'anniversaire de ses 50 ans d'expertise au service des territoires de Moselle**. Nous l'avons célébré dignement en décembre 2024 dans la plus vieille église de France, reconvertie en lieu culturel : Saint-Pierre-aux-Nonnains, à Metz. L'équipe a également réalisé une exposition rétrospective et prospective pour marquer le coup (à retrouver sur notre site).

L'agence a contribué et contribuera encore à façonner la ville, l'agglomération, la métropole, les territoires de Moselle et frontaliers. Fidèle à ses fondements, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Elle continue d'impulser une dynamique constructive, se positionnant plus que jamais comme un **tiers de confiance** auprès de ses partenaires, qui, une fois encore, nous ont renouvelé leur engagement. En 2024/2025 l'agence a concrétisé l'adhésion de **9 nouveaux membres, dont le Conseil départemental de la Moselle** (à retrouver en page 9). Des partenariats qui renforcent notre légitimité et confortent notre rôle de plateforme de dialogue, d'analyse et de production stratégique.

Dans un monde en constante mutation, nous prenons à cœur notre rôle d'éclaireur face à des défis croissants :

- ◆ changement climatique,
- ◆ déséquilibres territoriaux,
- ◆ raréfaction du foncier,
- ◆ contraintes budgétaires accrues.

Devant la complexité de ces enjeux territoriaux, nous renforçons notre coopération avec des partenaires clés de l'ingénierie publique — tels que le CAUE, Matec, etc. — et intensifions notre collaboration au sein du réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est (7Est). La création de cette synergie favorise une gestion de projet efficiente et agile, avec une véritable approche territoriale multi-scalaire.

Les travaux menés en 2024 ont permis d'outiller les acteurs publics en intégrant les dimensions sociales, paysagères et économiques dans une approche globale du territoire. Plusieurs sections du présent rapport illustrent cette appropriation croissante

des enjeux fonciers, qu'il s'agisse de soutenir le développement économique, d'alimenter la réflexion sur les documents de planification, ou d'identifier les opportunités offertes par les friches. À toutes les échelles, et auprès de tous nos partenaires, la question du sol s'impose comme un fil conducteur. Elle interroge notre capacité collective à optimiser l'usage des espaces disponibles, dans un souci d'équilibre entre activités, habitat, équipements publics et qualité de vie.

Parmi les faits marquants que vous découvrirez dans ce rapport : la **finalisation des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)** que nous avons accompagnés ; la **montée en puissance de plusieurs observatoires** – sur les dynamiques transfrontalières, l'évolution démographique, le foncier & l'habitat – ainsi que la création de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise. Nous avons aussi eu l'honneur de remporter la 2<sup>e</sup> place au concours DataGrandEst pour notre projet de datavisualisation, un outil clé pour favoriser une compréhension partagée de l'information.

Nous avons également mis l'accent sur la communication événementielle – des Cafés AGURAM aux rencontres de terrain, en passant par les dispositifs de concertation – pour diffuser l'innovation, animer les débats et faire vivre les projets de nos partenaires.

En 2025, l'AGURAM poursuivra sur cette lancée avec le développement de nouveaux outils dynamiques, le renforcement de ses observatoires, et un programme partenarial dense, prospectif, guidé par l'ambition de répondre aux attentes des politiques publiques et des habitants. Notre objectif est de proposer aux territoires une ingénierie locale capable de relever les défis contemporains, pour une gestion plus durable et équilibrée de leurs ressources. Nous sommes résolument guidés par ces 3 notions :

**Écouter, faire dialoguer,  
prendre soin**



### PIERRE FACHOT

président de l'AGURAM  
maire de Jussy  
conseiller délégué à la gestion  
foncière de l'Eurométropole de Metz

### Attentif & déterminé !

J'admets qu'en débutant l'écriture de ce 2<sup>e</sup> édito, je restais tout à fait confiant, serein même. Mais la recherche de thématiques à aborder, l'actualité du moment et même l'Intelligence artificielle (appelée bassement à la rescousse dans un moment de curiosité) m'ont laissé perplexe, presque perdu. J'ai alors entrepris dans un réflexe pavlovien de (re)trouver des repères, à titre personnel, mais aussi, puisque c'est l'objet de ces quelques mots, pour l'agence.

Nous vivons une époque façonnée par l'humain, une ère où nos modes de vie reprennent le pas sur notre environnement, nos sols, notre atmosphère, nos villes, nos habitats. L'Anthropocène, puisque c'est de ça dont il s'agit, résonne alors comme un avertissement, mais aussi comme un appel à la transformation. Face à l'ampleur des bouleversements climatiques, sociaux et écologiques, **l'urbanisme ne pourra plus se permettre d'être seulement fonctionnel ou esthétique. Il doit devenir éthique, attentif.**

Et en même temps, je ne peux m'empêcher de faire résonner ces mots de Samuel Johnson « It is not always that there is a strong reason for a great event » que l'on pourrait traduire par « un grand évènement ne procède pas forcément d'une raison majeure ». C'est au travers de cette ambivalence, de ce déséquilibre que nous devons trouver des repères.

L'un d'eux définit un urbanisme plus sensible, plus relationnel avec l'espace où la Ville n'est plus une machine à habiter, mais un lieu de vie, partagé, où chaque vulnérabilité, humaine ou non-humaine issue du vivant, a droit de cité. En somme, cette ville peut devenir un lieu de réparation.

La ville du « care » est une ville qui soigne, mais aussi qui relie, qui célèbre, qui s'attarde. Yoann Sportouch qui a théorisé cela dans son ouvrage « Pour un urbanisme du care » nous l'explique bien : « ...*appréhender l'espace urbain, à travers des lunettes qui nous permettent d'entrevoir ce qui n'est habituellement pas visible, c'est-à-dire toutes celles et ceux qui pratiquent le soin dans son acception la plus large, et par extension les personnes vulnérables elles-mêmes, peut nous permettre, en tant qu'acteurs de la fabrique urbaine, de développer le 1<sup>er</sup> stade de l'éthique du care, à savoir l'attention* ».

Il ne s'agit pas de fuir la complexité, mais de l'habiter autrement. Il ne s'agit pas de vivre à côté, mais de **cohabiter**. Il s'agit d'**être vigilant**. Et c'est là, la place de l'AGURAM !

L'observation est essentielle dans ce travail de réparation, de construction d'un écosystème où les liens comptent autant que les formes. Ce qui est sûr, c'est qu'il va falloir se réinventer, repenser nos modèles de croissance, créer de nouvelles boussoles.

L'AGURAM est un merveilleux laboratoire pour cela, un vrai catalyseur de coopération, de sens et d'innovation. Continuons, tous.tes ensemble, de l'animer (c'est l'objet même du programme 2025 à retrouver en page 30) et de placer notre agence, celle des territoires de Moselle, au cœur d'une médiation des savoirs réfléchie et pragmatique !

Bonne lecture.

**RÉGIS BROUSSE**

directeur général de l'AGURAM



## LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Au quotidien, l'agence œuvre au service d'un territoire de plus d'1 million d'habitants articulé autour de la Moselle et de ses espaces urbains, périurbains et ruraux. Il couvre notamment la métropole messine, le nord lorrain, la Moselle Est et leurs espaces (trans)frontaliers avec le Luxembourg et avec l'Allemagne.

Ses partenaires constituent une communauté d'observation et d'action à géométrie variable. Ainsi, l'agence accompagne leurs projets et favorise leurs coopérations par :

- ♦ l'observation stratégique ;
- ♦ la contribution à la planification territoriale ;
- ♦ l'aide à la mise en œuvre des transitions par ses expertises thématiques et transversales ;
- ♦ l'accès à une plateforme de ressources mutualisée.

Membre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau), l'AGURAM conduit des travaux en commun avec les 6 autres agences d'urbanisme du Grand Est au sein du réseau 7Est.

En Lorraine, elle s'articule plus particulièrement avec l'Agape à Longwy et Scalen à Nancy.

Selon les missions, l'AGURAM peut s'associer avec les Conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE 57 et 54), les agences techniques départementales (Matec et MMD 54), le Cerema ou les services techniques des collectivités, pour apporter une réponse complète aux besoins d'ingénierie publique territoriale.

### Une ressource locale façonnée par ses membres

Plusieurs faits marquants sont à relever dans le programme d'activité partenarial de l'AGURAM pour 2025 :

- ♦ Dans une logique de proximité, l'agence participe à la **mise en dialogue** des territoires : métropole messine, région, département, SCoT, intercommunalités et communes y trouvent un lieu d'échange et de partage sur des problématiques communes.
- ♦ Les enjeux liés au **rayonnement métropolitain** offrent à l'agence l'opportunité de mettre en œuvre ce qui fait son ADN : la transversalité.
- ♦ L'impact des **dynamiques transfrontalières** est de plus en plus prégnant dans les territoires et l'agence monte en compétence pour mieux cerner ce phénomène en partenariat avec l'Agape en ce qui concerne le nord lorrain.
- ♦ Des synergies de travail se mettent notamment en place avec les ingénieries et acteurs départementaux. Ces connexions renforcées appuieront les transitions des **territoires mosellans** et voisins.
- ♦ L'accent est mis sur les travaux d'**observation**, qui visent à faciliter le passage à l'opérationnel dans un contexte de **sobriété foncière**.
- ♦ Notre programme fait une large place à l'**humain** (ville à hauteur d'enfants, expertise d'usage, participation des habitants, écoutes territoriales) et **au vivant** en consacrant une attention particulière à nos ressources (patrimoine, eau, paysage, nature en ville) et **au soin** à porter aux territoires et à ses populations (dimension socio-économique, accès au logement, mobilité et santé/bien-être).

Découvrez en détail le **programme d'activité** élaboré pour et avec nos membres et partenaires à travers **11 axes**, en page 30.



**AGNÈS DEFAY**

directrice générale adjointe  
de l'AGURAM

**L'AGENCE  
D'URBANISME,  
RESSOURCE  
LOCALE  
D'OBSERVATION  
& D'INGÉNIERIE  
TERRITORIALE**

# L'AGENCE D'URBANISME,

## UN OUTIL DÉFINI PAR LE CODE DE L'URBANISME

L'AGURAM est l'**organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial** qui accompagne l'Eurométropole de Metz et les agglomérations de Moselle depuis plus de 50 ans. Elle apporte aux élus et techniciens travaillant à toutes échelles (ilots, quartiers, communes, intercommunalités, bassins de vie, département, région, systèmes métropolitains) un appui technique mutualisé. Son statut d'association permet de réunir, autour des collectivités membres, l'État et les partenaires publics de l'aménagement du territoire.

*Art L 132-6 du Code de l'urbanisme,  
modifié par la loi Alur de mars 2014 - article 140,  
puis par la loi Climat & résilience n°2021-1104 du 22 août 2021 - article 205*

### **CES AGENCES D'INGÉNIERIE PARTENARIALE ONT NOTAMMENT POUR MISSIONS DE :**

- 1)** Suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- 2)** Participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- 3)** Préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- 4)** Contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- 5)** Accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- 6)** Contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au paragraphe III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- 7)** Apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

Les agences d'urbanisme ont été créées pour assurer des missions de service public et d'intérêt collectif. Cela les place en dehors des règles de la commande publique et hors du champ d'application de la TVA lorsqu'elles interviennent dans le cadre de leur programme partenarial.

# LE PROGRAMME PARTENARIAL, UNE FEUILLE DE ROUTE MUTUALISÉE ENTRE LES MEMBRES

Les membres de l'AGURAM (liste à retrouver page 45) participent à la **construction collective d'un programme de travail partenarial**. C'est une feuille de route au service du bien commun, qui détermine l'essentiel des activités de l'agence pour l'année à venir. Les apprentissages qui en ressortent sont mutualisés, grâce au partage des méthodes, des expériences et de l'innovation.

Ce programme est adopté par nos instances (assemblée générale et conseil d'administration) composées d'élus et de partenaires locaux. Chaque membre s'acquitte d'une cotisation à laquelle s'ajoutent des conventions financières annuelles ou pluriannuelles, selon l'intérêt qu'il porte au programme de travail. Si, au cours d'une année, un membre ne participe pas au programme de travail, il conserve son statut, ainsi qu'un accès aux publications, ressources et événements. En outre, certaines prestations de service peuvent être effectuées en dehors du programme partenarial.

## DES EXPERTISES TRANSVERSALES

L'agence dispose d'une **équipe pluridisciplinaire d'experts** qui privilégie des approches multithématiques avec une logique prospective : urbanistes, architectes, ingénieurs, paysagistes, économistes, sociologues, écologues, géographes, infographistes, cartographes, sigistes, statisticiens, etc.

mai 2025



# DES TERRITOIRES & PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Notre assise territoriale représente aujourd'hui plus d'1 million d'habitants et elle compte près de **100 partenaires** (liste à retrouver page 45), dont :

- ◆ l'État
- ◆ la Région Grand Est
- ◆ le Département de la Moselle
- ◆ l'Eurométropole de Metz
- ◆ le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain
- ◆ l'Eurodistrict SaarMoselle
- ◆ 3 Schémas de cohérence territoriale (SCoT)
- ◆ 4 communautés d'agglomération
- ◆ 7 communautés de communes
- ◆ plus de 50 communes
- ◆ l'ARS, l'Université de Lorraine, l'EPFGE, VNF, Arelor, etc.

Preuve de la confiance accordée par les acteurs locaux, l'AGURAM a vu son périmètre d'intervention et d'observation s'élargir sous l'effet de **nouvelles adhésions** en 2024/2025 :

## Le Département de la Moselle



président  
**Patrick Weiten**

## L'Agence régionale de santé Grand Est



directrice générale  
**Christelle Ratignier Carbonneil**

## Le Syndicat mixte du Val de Rosselle



président  
**Jean-Bernard Martin**

## Les Voies navigables de France Nord-Est



directrice territoriale  
**Sophie-Charlotte Valentin**

## La Communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences



président  
**Roland Roth**

## La Société d'aménagement et de renouvellement de L'Eurométropole de Metz



directeur  
**Henri Hasser**

## La Société d'économie mixte Eurométropole Metz Habitat



présidente  
**Anne Fritsch-Renard**

## La commune de Moyeuvre-Grande



maire  
**Franck Roviero**

Et à venir



La commune  
de Verny

La commune de  
Hombourg-Haut



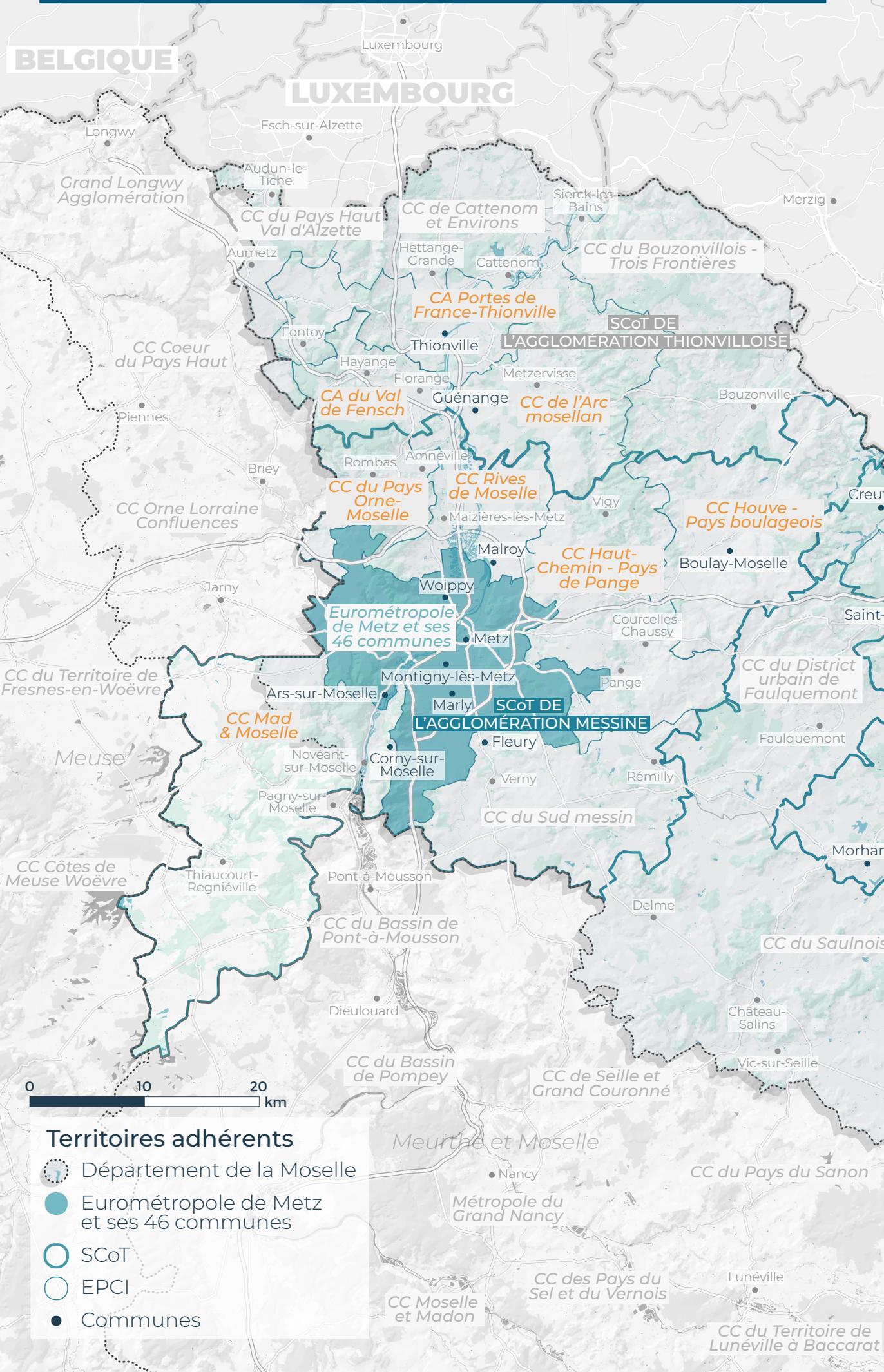
Signatures de convention 2024/2025 avec :



La Chaire urbanisme  
et aménagement durables

président  
**Pascal Caille**

# UNE ASSISE TERRITORIALE D'1 MILLION D'HABITANTS



**BELGIQUE**

**LUXEMBOURG**

Grand Longwy Agglomération

CC du Pays Haut Val d'Alzette

CC de Cattenom et Environs

CC du Bouzonvillois - Trois Frontières

CC Coeur du Pays Haut

CA du Val de Fensch

SCoT DE L'AGGLOMÉRATION THIONVILLOISE

CC du Pays Orne-Moselle

CC Rives de Moselle

CC Houve - Pays boulageois

CC Orne Lorraine Confluences

CC Haut-Chemin - Pays de Pange

Eurométropole de Metz et ses 46 communes

SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

CC du District urbain de Faulquemont

CC Mad & Moselle

CC du Sud messin

Meuse

CC Côtes de Meuse Woëvre

CC du Bassin de Pont-à-Mousson

CC du Saulnois

0 10 20 km

## Territoires adhérents

- Département de la Moselle
- Eurométropole de Metz et ses 46 communes
- SCoT
- EPCI
- Communes

Meurthe et Moselle

Métropole du Grand Nancy

CC Moselle et Madon

CC des Pays du Sel et du Vernois

CC du Pays du Sanon

CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

Articulée sur la Moselle et ses espaces urbains, périurbains et ruraux, notamment la métropole messine, le nord mosellan et la Moselle est

**L'AGURAM c'est plus de 100 partenaires institutionnels et techniques, dont**

- l'État
  - la Région Grand Est
  - le Département de la Moselle
  - l'Eurométropole de Metz
  - le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain
  - l'Eurodistrict Saarmoselle
  - 3 Schémas de cohérence territoriale (SCoT)
  - 4 communautés d'agglomération
  - 7 communautés de communes
  - plus de 50 communes
- l'ARS, l'Université de Lorraine, l'EPFGE, VNF, Arelor, etc.

**Retrouvez l'ensemble de nos membres sur [www.aguram.org](http://www.aguram.org)**



**ALLEMAGNE**

Rhénanie-Palatinat

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**

Bas-Rhin



Sources : IGN BD TOPO, ESRI, AGURAM

# LA FORCE D'UN TRAVAIL EN RÉSEAU

L'AGURAM est membre d'un **réseau d'une cinquantaine d'agences** qui partagent leurs expertises et expérimentations : la **Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)**.

Du fait de leur proximité et de logiques de fonctionnement de leurs territoires de prédilection, les **3 agences lorraines** (Agape, AGURAM et Scalen) se mobilisent également régulièrement sur des projets communs (avec le Sillon lorrain, l'Établissement public foncier de Grand Est et la Région, par exemple).

Elle fait plus particulièrement partie des **7 agences du Grand Est (7Est)**. Ce réseau « interne » s'est structuré en 2016, suite à la création de la Région Grand Est, et permet d'organiser des partenariats à grande échelle. Les 7 directions se réunissent mensuellement, et leurs collaborateurs échangent tout au long de l'année pour coordonner les travaux labellisés 7Est.

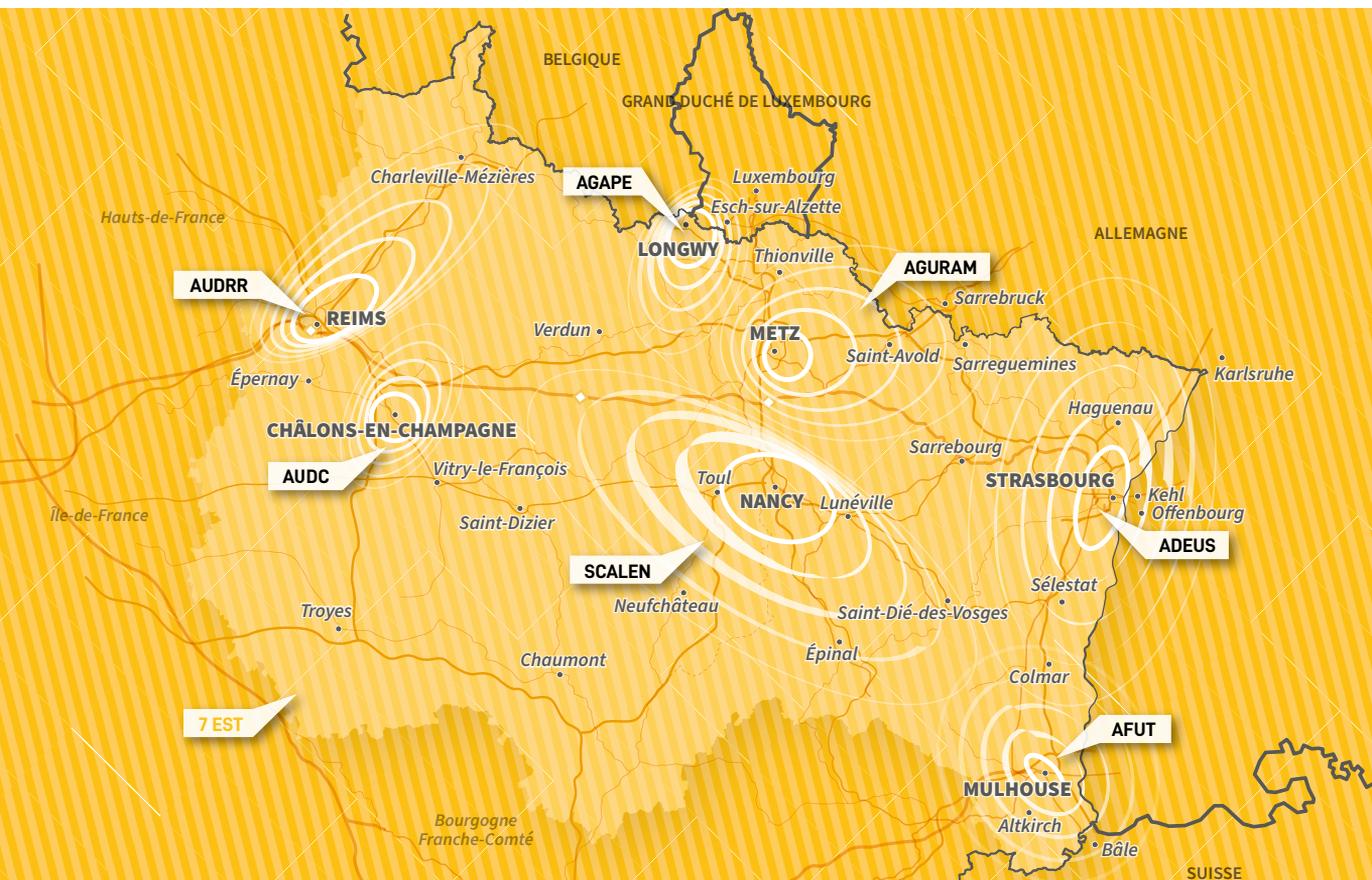
## RÉSEAU NATIONAL FNAU

**51**  
agences  
**+ 1 600**  
professionnels



## RÉSEAU DES AGENCES DU GRAND EST

**7**  
agences (7Est)



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

---

Détail des projets menés dans le cadre du Programme partenarial 2024, répartis en 9 axes de travail structurants :

<b>TEMPS FORTS</b>	<b>P 14</b>
<b>COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES</b>	<b>P 17</b>
<b>PLANIFICATION &amp; STRATÉGIES TERRITORIALES</b>	<b>P 18</b>
<b>FONCIER</b>	<b>P 19</b>
<b>ATTRACTIVITÉ &amp; DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>P 21</b>
<b>MOBILITÉ</b>	<b>P 22</b>
<b>ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE &amp; CLIMAT</b>	<b>P 24</b>
<b>HABITAT &amp; SOCIÉTÉ</b>	<b>P 25</b>
<b>PROJETS URBAINS</b>	<b>P 26</b>
<b>PLATEFORME DE RESSOURCES</b>	<b>P 27</b>

ainsi que les projets menés hors programme partenarial p 29

# ÉVÈNEMENTS TEMPS FORTS 2024



**22 mars**

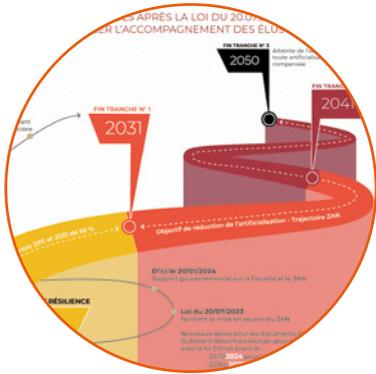
**Matinale de l'Eurométropole / après la planification, le temps des projets**

★ : AGURAM & Saremm

📍 : Maison de la métropole de Metz

Une matinée d'échanges qui a permis :

- de retracer le parcours, les missions et évolutions récentes de l'AGURAM et de la Société d'aménagement et de renouvellement de l'Eurométropole de Metz au regard des besoins du territoire et de mettre en évidence la complémentarité de nos expertises
- aux élus et techniciens des communes de partager leurs retours d'expérience sur des projets concrets



**14 mars**

**Conférence-débat / Pourquoi préserver les sols et comment bâtir demain ?**

★ : AGURAM

📍 : Communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange

- Quelles évolutions récentes & à venir pour la planification territoriale? La question était au cœur des échanges lors d'une conférence à destination des élus de l'intercommunalité
- L'occasion de revenir sur l'importance de la prise en compte des sols dans l'aménagement du territoire, mais aussi de décrypter les prochaines échéances des documents de planification dans une bonne cohérence à l'échelle intercommunale.



**8 février**

**Rencontre / Urbanisme & Santé : quand la ville prend soin de ses habitants**

★ : AGURAM

📍 : Centrale Supélec Metz

- Comment faire une ville qui prend davantage soin de ses habitants de façon intégrée ? Comment prendre en compte cet enjeu dans les projets d'aménagement & de planification ?
- Élus & acteurs de l'urbanisme et de la santé ont parlé diagnostic et solutions à proposer aux habitants pour qu'ils soient acteurs de leur santé, au cœur des expériences urbaines et de leur vécu quotidien.

+ d'infos : <https://www.aguram.org/aguram/rencontre-urbanisme-sante>



## Légende

★ : Organisateur

📍 : Lieu



**22 mai**  
**Assemblée générale**

★ : AGURAM

📍 : Maison de l'Eurométropole de Metz

- Nos membres se sont largement mobilisés pour entériner la modification des statuts de notre association. Une avancée qui a permis au Département de la Moselle d'intégrer le conseil d'administration.



**13 juin**  
**Journée d'étude**  
**« Numérique & données d'urbanisme »**

★ : Chaire Urbanisme et aménagement durables

📍 : Metz

- L'AGURAM a participé aux interventions pour présenter les modes de constitution des données urbaines et mis en lumière de son rôle essentiel d'accompagnement dans le cadre de l'élaboration des documents de planification et de l'observation foncière

**12 & 13 juin**

**1<sup>ère</sup> Rencontre des agences d'urbanisme du Grand Est**

★ : AUDRR

📍 : Reims

- Les équipes des 7 agences (réseau 7Est) se sont réunies pour réfléchir ensemble aux impacts des dynamiques démographiques à l'échelle de la Région Grand Est.
- L'AGURAM a co-animé la séquence de travail sur les thématiques 'la natalité & les jeunes', 'l'emploi & les actifs', 'le vieillissement de la population'.



**3 & 4 juillet**

**Assises nationales de la sobriété foncière**

★ : Ordre des géomètres-experts

📍 : Épernay (en simultané avec Fort-de-France, Aix-en-Provence et La Rochelle)

- Comment accompagner la mise en œuvre du ZAN tout en garantissant une trajectoire de sobriété foncière humainement acceptable par tous ? La question a rassemblé plus de 1 500 participants
- 17 propositions 'socialement responsables et humainement acceptables' ont été développées ([www.geometre-expert.fr/publications](http://www.geometre-expert.fr/publications))





**9 au 11 octobre**

## Rencontre nationale des agences d'urbanisme / Espace(s) public(s) en débat(s)

★ : Fnau

📍 : Saint-Omer

- 3 jours pour explorer le thème Espace(s) public(s) en débat(s) à travers des plénières, ateliers thématiques (ruralité, écologie, participation citoyenne, etc.) et visites culturelles.
- Replongez au cœur de cette Rencontre : <https://www.fnau45.aud-stomer.fr/fr>

**7 novembre**

## Conférence-débat / Pour un foncier économique optimiste & optimisé

★ : AGURAM & SCoTAM

📍 : Centrale Supélec Metz

- Cet événement a ouvert le débat sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers en lien avec l'objectif de ZAN.
- Des experts, élus et professionnels ont échangé sur la requalification et la densification des espaces d'activités, ainsi que sur le rôle des collectivités dans ces transitions.
- Que retenir ?

[www.aguram.org/aguram/foncier-economique-conference/](http://www.aguram.org/aguram/foncier-economique-conference/)



**15 novembre**

## Comité local de cohésion des territoires de la Moselle

★ : Préfecture de la Moselle

📍 : IRA de Metz

L'agence était présente :

- au forum de l'ingénierie pour rencontrer les élus et apporter des solutions concrètes d'accompagnement
- aux ateliers pour réagir aux témoignages inspirants des collectivités et en particulier pour parler de la désimperméabilisation des espaces publics ou de la requalification des logements.



## Célébration des 50 ans de l'agence

★ : AGURAM

📍 : église Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz

Une occasion de prendre le temps, pour quelques heures, de regarder dans le rétroviseur, de retracer le chemin parcouru pour arriver ici, aujourd'hui. Mais aussi de se projeter dans l'avenir et de regarder quels défis sont encore à relever.

Quelles perspectives, quelles prospectives ?

- Parmi les intervenants : François Grosdidier, Michèle Fèvre, Henri Hasser, Béatrice Agamennone, Alexandra Rebstock-Pinna, Laurent Muller
- Retrouvez l'Exposition retrospective & prospective des 50 ans de l'agence accessible sur notre site



+ Tout au long de l'année, l'agence a également participé aux événements : de la Fnau, de l'État (DDT, DGALN, etc.), de la Région Grand Est, de l'association Objectif RER métropolitain, du Puca, du CNFPT, de l'Université de Lorraine et en particulier de la Chaire urbanisme, du CAUE 57, de la SEBL, du QuattroPole, etc., ainsi qu'à des forums métiers.

# COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES

## Grand Est

En réseau des agences d'urbanisme du Grand Est (7Est) ou de Lorraine (Agape, AGURAM et Scalen)

### Région Grand Est

- ◆ **Analyse des impacts des dynamiques démographiques dans les territoires du Grand Est**
- ◆ **Compensation foncière** : publication sur des retours d'expérience ([Les freins et leviers de la mise en œuvre de l'objectif ZAN](#), mars 2024)
- ◆ **Sraddet** : valorisation de la publication sur le [Renforcement du volet adaptation au changement climatique](#), mars 2024)
- ◆ **Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC<sup>2</sup>)** : accompagnement pour les bassins de mobilité nord lorrain et Moselle Est-Sarre depuis sa conception (recherche de partenaires, découpage en secteurs de tirage, plan de communication et graphismes, etc.), jusqu'au suivi de l'enquête

### Agence régionale de santé

- ◆ **PRSE4** : accompagnement à la mise en œuvre (animation d'un webinaire, organisation d'une conférence 'Urbanisme & Santé : quand la ville prend soin de ses habitants' (voir page 14), production d'un guide [Urbanisme favorable à la santé : mieux comprendre & agir sur son territoire](#), février 2025, etc.



## Sillon lorrain

En réseau des agences d'urbanisme de Lorraine (Agape, AGURAM et Scalen)

- ◆ **Appui aux réflexions sur les ressources du territoire** : réalisation d'un état des lieux relatif à l'eau, alimentation de la plateforme Popsu du Sillon lorrain consacrée aux enjeux de gouvernance de l'eau dans un contexte de changement climatique
- ◆ **Analyse des enjeux de rayonnement des fonctions métropolitaines** du Sillon lorrain dans le contexte du développement luxembourgeois et de sa stratégie de développement

## Transfrontalier

- ◆ **Groupe de travail aménagement du territoire dans le cadre du comité consultatif du codéveloppement France-Luxembourg** avec l'Agape : appui à l'animation
- ◆ **Projet d'agglomération SaarMoselle** : accompagnement à la préparation du projet d'aménagement, d'information et d'observation
- ◆ **Observatoire territorial transfrontalier** : appui à la stratégie de coopération transfrontalière, publications de chiffres-clés et analyses thématiques :
  - ◆ [Mémo Chiffres-clés / Frontaliers français au Luxembourg en 2023](#), avril 2024 ;
  - ◆ [Reper' / Habiter ici, travailler là...et se déplacer](#), mai 2024 ;
  - ◆ [Mémo Chiffres-clés / Frontaliers français au Luxembourg en 2023](#), octobre 2024 ;
  - ◆ [Étude / Marché du travail & métiers en tension en Lorraine nord & au Luxembourg : enjeux partagés](#), décembre 2024.



## Bassin de mobilité nord lorrain

---

- ◆ Suivi des travaux et ateliers régionaux

## SCoT de l'agglomération messine

---

- ◆ **Assistance technique générale**
- ◆ **Prospective sur l'évolution du SCoTAM** : séminaire bilan sur les 10 ans de mise en œuvre
- ◆ **Suivi de la consommation foncière** : note technique
- ◆ **Modification/révision du SCoTAM** : note d'enjeux préparatoire
- ◆ **Orientations du SCoTAM** : contribution aux publications
- ◆ **Accompagnement : conférence-débat** *Regards croisés à l'heure du ZAN « pour un foncier économique, optimiste & optimisé »* (voir page X), production d'un **guide méthodologique** pour les EPCI sur la valorisation des friches, intégrant une synthèse illustrée de 2 séminaires organisés par l'AGURAM pour le Syndicat mixte ([\*Défrichage des friches du SCoTAM – Guide méthodologique\*](#), janvier 2024)



## SCoT du Val de Rosselle

---

- ◆ **Document d'aménagement artisanal et commercial (Daac)** : élaboration et animation de la démarche

# PLANIFICATION & STRATÉGIES TERRITORIALES

## Métropole de Metz

---

- ◆ **Stratégie métropolitaine** : contribution à l'état des lieux
- ◆ **Plan local d'urbanisme intercommunal** : appui à la démarche d'ensemble, contribution aux évolutions du dossier de PLUi pour approbation

## Intercommunalités

---

### CC de la Houve et du Pays boulageois

- ◆ **Plan local d'urbanisme intercommunal** : contribution aux évolutions du dossier de PLUi pour approbation

### CC Mad & Moselle

- ◆ **Plan local d'urbanisme intercommunal** : contribution à l'élaboration du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), contribution à la constitution du dossier d'arrêt de projet

## LES PLU DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ & DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUVE & DU PAYS BOULAGEOIS

Les documents d'urbanisme sont une compétence obligatoire des métropoles en France.

Le **PLU de l'Eurométropole de Metz**, prescrit le 18 mars 2019, a été approuvé par le Conseil métropolitain le 3 juin 2024, après 5 années de travaux. Il s'agit du 1<sup>er</sup> document d'urbanisme intercommunal. Il réglemente le droit du sol à la parcelle sur l'ensemble des communes (à l'exception de Lorry-Mardigny, commune entrée dans la métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2023). Le PLU est consultable sur : <https://plu.eurometropolemetz.eu>



Le 12 décembre 2024, c'est également le 1<sup>er</sup> **PLU de la Communauté de communes de la Houve et du Pays boulageois**, prescrit le 11 juin 2018, qui a été approuvé après 6 années de travail (et plus de 200 réunions avec les élus des 37 communes).



## FONCIER

### État

- ◆ **Démarche expérimentale du devenir des tissus pavillonnaires** au sein de polarités périurbaines et rurales à travers les exemples de Morhange, Rémyilly et Volmerange-les-Mines

### Moselle

- ◆ **Accélération de la reconversion des friches de Moselle** : sélection de sites à enjeux propices à la reconversion, création d'un indicateur de mutabilité et de vocation préférentielle

### Métropole de Metz

- ◆ **Observatoire des friches** : poursuite du recensement, mise à jour de l'étape de reconversion, intégration à l'observatoire foncier et à la stratégie foncière notamment sous l'angle d'indice de dureté foncière
- ◆ **Observatoire du pavillonnaire urbain** : découpage des quartiers pavillonnaires sur l'ensemble des communes de la métropole (hors Metz) en vue de la création de l'observatoire
- ◆ **Observatoire du foncier** : travaux avec les communes (Montigny-lès-Metz, Marly, Scy-Chazelles, Plappeville, Mécleuves, Noisseville, La Maxe, Lorry-Mardigny) sur la base de données ciblées pour identifier des gisements fonciers susceptibles de déboucher sur des projets sobres en foncier
- ◆ **Analyse des marchés fonciers** : méthodologie DIA
- ◆ **Stratégie foncière** : appui et note

### CA Sarreguemines Confluence

Appui à l'optimisation du **foncier constructible en ZAE**

### CC Mad & Moselle

- ◆ **AMI ZAN** : inventaire et finalisation des préconisations visant une expérimentation de la déclinaison pré-opérationnelle de la trajectoire « Zéro artificialisation nette » en milieu périurbain et rural

### CA du Val de Fensch

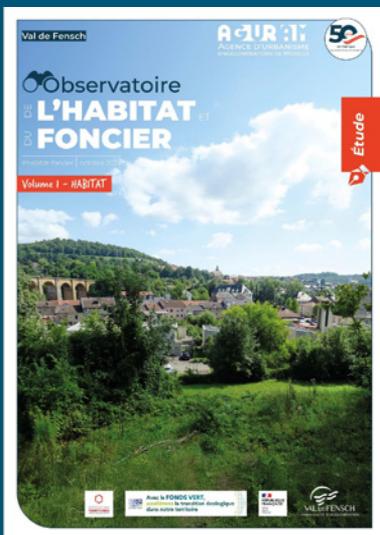
- ◆ **Observatoire de l'habitat et du foncier** (1<sup>er</sup> OHF de Moselle !) : finalisation du volet friches constructibles, potentiel foncier et locaux commerciaux vacants, du volet enjeux environnementaux dans les tissus urbains et du volet habitat (voir Zoom ci-dessous)

## Établissement public foncier de Grand Est

- ◆ **observatoire des friches**
- ◆ **rencontres d'actualité ZAN**
- ◆ **notes de synthèse** territoriales ou thématiques,
- ◆ partage de **retours d'expérience**

## ZOOM SUR...

### LES OBSERVATOIRES DE L'HABITAT & DU FONCIER



L'**Observatoire de l'habitat et du foncier** (OHF) est un outil mis en place par la loi Climat & résilience afin de suivre et analyser l'évolution du marché immobilier et foncier. Il est adossé aux Programmes locaux de l'habitat (PLH) et permet d'évaluer l'offre et la demande de logements, la disponibilité des terrains, ainsi que la conjoncture des marchés foncier et immobilier.

Cet observatoire doit jouer un **rôle clé dans la planification urbaine**, en aidant les collectivités à mieux connaître leurs potentiels fonciers dans la déclinaison de la trajectoire de sobriété foncière.

La CA du Val de Fensch a été la 1<sup>ère</sup> collectivité de Moselle à lancer un OHF. Elle a bénéficié du Fonds vert visant

à accélérer la transition écologique des territoires et a aussi été soutenue par la Banque des territoires dans sa démarche. L'AGURAM a construit l'outil et édité 3 volumes d'étude (habitat, foncier, consommation et disponibilité foncières).

L'agence accompagne aussi l'OHF de l'Eurométropole de Metz et elle s'investira dès 2025 auprès d'autres intercommunalités sur cette thématique.

Retrouvez nos productions sur [www.aguram.org](http://www.aguram.org), page PUBLICATION, rubrique Habitat & société.



# ATTRACTIVITÉ & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Métropole de Metz

- ◆ **Démarche d'Opération de redynamisation de territoire (ORT)** : accompagnement à l'animation, assistance technique à la démarche (appui aux communes, suivi des actions)
- ◆ **Observatoire de l'immobilier d'entreprise en Moselle** : participation à un groupe de travail partenarial avec les principaux acteurs du secteur et mise en commun des données et des connaissances, publication des 1<sup>ères</sup> analyses (voir Zoom ci-dessous)
- ◆ **Observation de l'économie métropolitaine** : données de conjoncture, publications en lien avec le journal Jeem de l'agence Inspire Metz
- ◆ **Économie circulaire (ECI)** : réalisation du diagnostic territorial pour une stratégie métropolitaine et valorisation via 2 Reper' : [Eurométropole de Metz, vers une stratégie métropolitaine d'économie circulaire](#), novembre 2023 et [Eurométropole de Metz, économie circulaire : focus sur 30 acteurs](#), janvier 2024
- ◆ **Schéma de développement commercial** : contribution à sa définition
- ◆ **Assistance technique** : appui à l'étude Stratégie de gestion, de développement et de programmation des zones d'activités économiques.



## Commune

### Metz

- ◆ **Périmètre ORT** : accompagnement à la mise en place du droit de préemption commercial

## ZOOM SUR...

### L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE EN MOSELLE

L'**Observatoire de l'immobilier d'entreprise en Moselle** est né d'une volonté forte de partenariat, initié par les principaux acteurs publics et privés du secteur : l'Eurométropole de Metz et l'AGURAM, en partenariat avec l'agence d'attractivité Inspire Metz et la CCI Moselle, et en collaboration avec les commercialisateurs du territoire.

Cet observatoire propose une **fine analyse des transactions et de l'offre**, dans le département pour les locaux d'activités et les entrepôts, et dans le sillon mosellan pour les bureaux.

Le numéro initial présente les données du 1<sup>er</sup> semestre 2024 (de janvier à juin).

L'objectif est de **construire une connaissance partagée des dynamiques territoriales** et d'**accompagner les prises de décision des acteurs publics et privés**. Cette démarche collaborative contribue à une meilleure compréhension des enjeux économiques locaux et à l'orientation des stratégies de développement.

Retrouvez nos productions sur [www.aguram.org](http://www.aguram.org), page PUBLICATION, rubrique Économie & Attractivité.



## Métropole de Metz

- ◆ **Plan guide des espaces publics** du centre-ville métropolitain (voir Zoom page suivante)
  - ◆ finalisation des diagnostics sur les ensembles urbains, référentiels et programmation
  - ◆ approfondissement des hypothèses d'aménagement sur les sites prioritaires
  - ◆ valorisation de la démarche et des productions
- ◆ **Jalonnement cyclable** : appui mise en place jalonnement sur principales liaisons existantes
- ◆ **Schéma directeur cyclable** : révision
  - ◆ bilan du schéma actuel
  - ◆ accompagnement à la révision du schéma de 2018
  - ◆ identification des besoins pour le nouveau schéma dont concertation, accompagnement dans la construction du diagnostic
  - ◆ co-construction et participation aux phases de concertation (politiques et techniques), enquête auprès de la population
- ◆ **Mettis C, optimisation de l'intégration urbaine**
  - ◆ étude de renforcement de la marchabilité et de recherche de potentiel de densification autour des futurs arrêts Mettis C
  - ◆ appui aux réflexions sur le réaménagement de la place Philippe de Vigneulles et participation à la concertation
- ◆ **Observatoire du stationnement** : production technique
- ◆ **Assistance technique** : commission mobilité, suivi et alimentation des études (Commission Mobilité, Mettis C, schéma de recharges véhicules électriques, MUM 2030, DSP transports, ZFE-m, logistique urbaine)



## Intercommunalités

### CC Haut-Chemin – Pays de Pange

- ◆ **Schéma directeur cyclable (SDC)** :
  - ◆ accompagnement à l'élaboration (finalisation)
  - ◆ publication *Schéma directeur cyclable, communauté de communes Haut-Chemin – Pays de Pange*, mars 2024
  - ◆ accompagnement dans la réalisation des études de faisabilité des itinéraires retenus



### CC Rives de Moselle

- ◆ **Plan de mobilité simplifié (PDMS)** : accompagnement à l'élaboration (finalisation et réalisation d'un *livrable*)

## Communes

### Thionville

- ◆ **Assistance technique 'mobilité'** pour le centre-ville
- ◆ **Réalisation d'une production pour le Conseil des sages** de la Ville de Thionville : *Mobilité des seniors – Contribution à la politique communale*, juin 2024

### Morhange

- ◆ **Schéma d'organisation des mobilités** : accompagnement dans la définition du schéma, la structuration, le déploiement des actions de mobilité pour le centre-ville, dans la définition d'un plan d'actions visant à améliorer le cadre de vie et à favoriser les modes actifs (*livrables*)



### Le Ban-Saint-Martin

- ◆ **Étude de circulation**

ZOOM SUR...

## LE PLAN GUIDE DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE MÉTROPOLITAIN

Pour renforcer la stratégie de redynamisation du centre-ville messin, l'**Eurométropole** et la **Ville** misent sur un **Plan guide des espaces publics, façonné sur-mesure grâce à l'expertise de l'AGURAM**. Il offre aux acteurs publics et privés intervenant sur ces lieux de partage un cadre de référence, afin que chaque aménagement à venir soit réalisé dans une logique d'ensemble.

- ◆ Rendre les déplacements piétons plus agréables et sûrs
- ◆ Améliorer le confort des cyclistes
- ◆ Diversifier les lieux pour se retrouver/se ressourcer
- ◆ Valoriser nos patrimoines architecturaux et paysagers

Autant d'objectifs phares fléchés dans ce document de référence, complémentaire aux outils réglementaires.

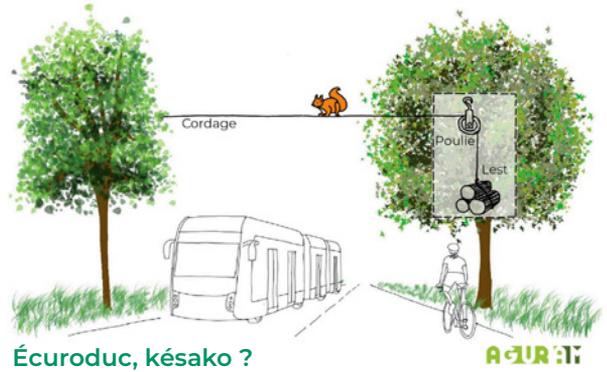
Un Plan résolument orienté vers l'action, mais **qui décrit aussi ce qui est à préserver ou à valoriser** pour construire un futur désirable. Il aidera à planifier l'action publique à court, moyen et long terme, tout en l'inscrivant dans l'histoire du centre-ville.

Fruit d'un important travail de concertation entre les services de la métropole, de la Ville, et l'Architecte des bâtiments de France, il traduit aussi l'expression des habitants et des élus au travers d'un récit commun qui se veut évolutif et contributif.



## Métropole de Metz

- ◆ **Nature en ville** : accompagnement en appui aux communes membres. Test sur une commune du noyau urbain : désimperméabilisation, végétalisation ou renaturation d'espaces publics.
- ◆ **Désimperméabilisation en zone d'activité économique** : étude des potentiels de désimperméabilisation et de renaturation
- ◆ **Assistance technique** : contributions ponctuelles sur les projets **biodiversité, espaces naturels et climat, air, énergie**



## Communes

### Metz

- ◆ **Trame verte messine** : finalisation de l'accompagnement au renforcement et publications (voir Zoom ci-dessous)
- ◆ **Végétalisation des cours d'école** : finalisation de l'accompagnement pour les écoles Auguste Prost et Jean Moulin
- ◆ **Renaturation d'espaces publics** : accompagnement pour les quartiers Metz-Nord et Devant-les-Ponts

### Rozérieulles

- ◆ **Square des Glycines** : accompagnement au réaménagement

### Plappeville

- ◆ **Place Louis Vianson Ponte** : contribution à la végétalisation



## ZOOM SUR...



## LA RENATURATION - METZ / (RE)FAIRE UNE PLACE À LA NATURE

La Ville de Metz s'investit depuis de nombreuses années pour **favoriser la biodiversité** et **adapter ses espaces urbains au dérèglement climatique**. Désimperméabilisation des espaces publics, diversification des strates végétales, plantations d'essences adaptées au changement climatique, installation de nichoirs et d'écuroduc, entretien raisonné des arbres et gestion différenciée des espaces verts (...), pourquoi ces actions

sont-elles si importantes pour l'avenir de nos villes et le cadre de vie des habitants ? Décryptage AGURAM...

Découvrez notre Mémo de 4 pages sur les actions pour une ville plus verte, plus bleue, plus fraîche (décembre 2024), mais également notre livret Étude (avril 2024) et son Repèr' de synthèse (février 2024) sur la **démarche de renforcement de la Trame verte urbaine messine**.

www.aguram.org, page PUBLICATIONS, rubrique ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE & CLIMAT



## Moselle

- ◆ **Programme départemental de l'habitat** : réalisation du diagnostic (hors programme partenarial) et du plan d'actions (voir Zoom ci-dessous)

## Métropole de Metz

- ◆ **Programme local de l'habitat** : contribution au bilan à mi-parcours porté par la métropole (finalisation de la production et participation au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement)
- ◆ **Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)** : co-construction du dossier de renouvellement de la candidature, reconduction
- ◆ du dispositif d'observation (2024-2027) // *Une démarche poursuivie avec l'Enseignement supérieur*
- ◆ **Observatoire de l'Eurométropole de Metz / Marché du logement neuf : Reper' n°2**, novembre 2024
- ◆ **Observatoire de l'habitat et du foncier** : élaboration du volet habitat
- ◆ **Assistance technique**



## Intercommunalités

### CA Val de Fensch

- ◆ **Programme local de l'habitat (PLH)** : bilan à mi-parcours
- ◆ **Observatoire de l'habitat & du foncier** (volet habitat)

### CC Arc mosellan

- ◆ **Note d'enjeux Pinel** visant à démontrer la nécessité de revoir les zonages A/B/C, par la voie législative en prenant en compte le besoin d'adaptation aux réalités locales, à

partir de l'exemple de ce territoire périurbain situé en zone tendue

### CC Freyming-Merlebach

- ◆ **Programme local de l'habitat (PLH)** : bilan à mi-parcours

### CC Rives de Moselle

- ◆ **Programme local de l'habitat (PLH)** : finalisation de l'élaboration

## ZOOM SUR...

### LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Depuis septembre 2023, le Conseil départemental de Moselle a souhaité s'engager dans une **démarche volontaire en matière de politique du logement** pour répondre aux besoins des territoires, dans leur diversité : l'AGURAM et l'Agape ont été chargées d'élaborer un diagnostic afin d'identifier les enjeux d'habitat sur chacun des **5 bassins de vie** (Forbach-Saint-Avold, Sarrebourg-Château-Salins, Sarreguemines-Bitche, Thionville et Metz-Orne). Sur cette base, un plan d'actions a été proposé, adossé aux compétences en propre du Département et grâce à l'appui de ses filiales et structures partenaires, pour en assurer la mise en œuvre autour d'une démarche concertée.

**Le PDH a été approuvé par le Conseil départemental le 13 mars 2025.**

La 1<sup>ère</sup> action-phare, engagée dès cette année, concerne la démarche d'expérimentation de résorption de la vacance qui s'inscrit dans le défi n°1 du plan d'actions, en lien avec l'amélioration du parc de logements. L'émergence d'une offre de logements adaptée aux parcours résidentiels, le soutien au développement de Moselle est, la densification du sillon mosellan et l'accompagnement de la ruralité dans la mise en œuvre des politiques de l'habitat constituent d'autres défis, pour les 10 années à venir.

**L'AGURAM et l'Agape se mobilisent comme facilitatrices et appuis à la mise en œuvre.**



# PROJETS URBAINS

## État

- ◆ **Sobriété foncière** : réalisation d'un **guide de bonnes pratiques** à destination des élus, intégrant une série de 7 fiches de présentation de projets vertueux mis en oeuvre par des communes engagées, avec le CAUE de Moselle ([Tour de Moselle de projets démonstrateurs de sobriété foncière](#), novembre 2024)
- ◆ Participation :
  - ◆ à la **commission régionale ÉcoQuartier**
  - ◆ au **Comité local de cohésion territoriale**
  - ◆ aux réunions des acteurs de l'**ingénierie locale**



## Métropole de Metz

- ◆ **Technopôle (Metz)** : poursuite de l'étude d'**intensification urbaine**
- ◆ **Plateau de Frescaty (Montigny-lès-Metz)** : appui technique à l'étude de **programmation**
- ◆ **Tours Saint-Exupéry (Montigny-lès-Metz)** : **orientations d'aménagement**
- ◆ **Zone d'activité du Docteur Schweitzer (Ars-sur-Moselle)** : note d'**enjeux**
- ◆ **Urbanisme et santé : sensibilisation** des élus et des services

## Communes

### Metz

- ◆ **Plan guide des espaces publics messins** (voir Zoom page 23)
- ◆ **Devantures commerciales** : réalisation d'un [Guide des devantures commerciales et des terrasses de la Ville de Metz](#), avril 2024
- ◆ **Urbanisme transitoire** : benchmark/atelier
- ◆ **Jardins de poches** : Études pour le jardin Faber et l'espace de part et d'autre du pont Saint-Marcel/Comédie

### Thionville

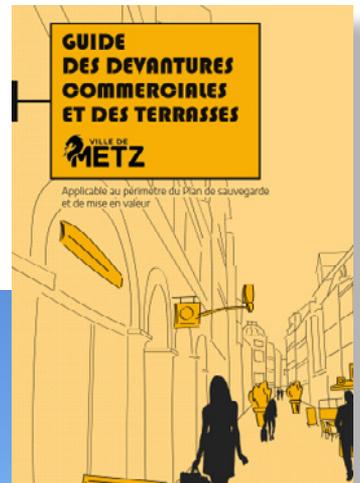
- ◆ **Redynamisation du centre-ville** : accompagnement (dans le cadre de la démarche Action cœur de ville)

### Montigny-lès-Metz

- ◆ **Requalification de l'ancien espace public Giraud** : appui préalable (Jardin des racines)

### Guénange

- ◆ **Redynamisation du centre-ville** : finalisation de l'accompagnement



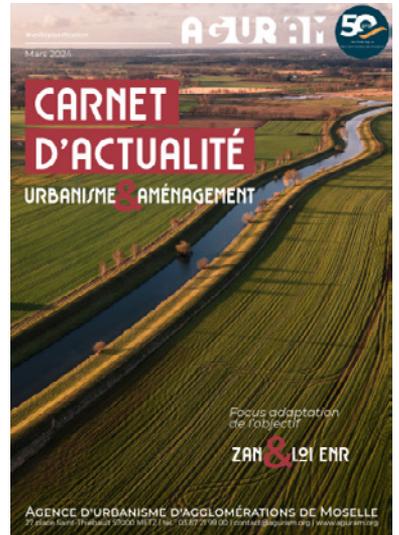
# PLATEFORME DE RESSOURCES

## Data & Système d'information

- ◆ **Data** : recueil, structuration, exploitation et mise à disposition de données auprès de la métropole
- ◆ **Système d'information géographique** : développement SIG et autres outils de représentation des territoires, alimentation du SIG de la métropole

## Communication & information

- ◆ **Publications** :
  - ◆ **Carnet d'actualité urbanisme & aménagement** (n°6, Focus adaptation de l'objectif ZAN & loi ENR, mars 2024),
  - ◆ **co-productions/ contributions diverses** (Dossiers Fnau, Traits d'agences, Traits urbains, réseau 7Est, etc.)
- ◆ **Vidéos** : 50 ans d'expertises AGURAM / [50 ans de fabrique des territoires de Moselle](#), décembre 2024, voeux
- ◆ **Exposition** : [1974-2024 / 50 ans de fabrique des territoires en Moselle](#), décembre 2024
- ◆ **Évènements** : conférences-débat, cafés expertises, balades urbaines, etc. (voir Temps forts, page 14)
- ◆ **Relations institutionnelles & presse**, etc.
- ◆ **Web** : site Internet, newsletters, réseaux sociaux (montée en puissance sur LinkedIn), contribution au Portail des élus de l'Eurométropole
- ◆ **Documentation** : veilles, gestion du fonds documentaire, revue de presse interne, benchmarks, etc.



## ZOOM SUR...

### 5 DÉCENNIES AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES DE MOSELLE : UN ANNIVERSAIRE DIGNEMENT CÉLÉBRÉ POUR L'AGURAM



Vendredi 6 décembre, nous avons pris le temps de regarder ensemble dans le rétroviseur, de retracer le chemin parcouru depuis 5 décennies aux côtés des territoires de Moselle. Nous avons aussi saisi cette occasion pour nous projeter dans l'avenir et regarder quels défis restent à relever...

Un lieu superbe au cœur de Metz : la plus vieille église de France, Saint-Pierre-aux-Nonnains, reconvertie en lieu culturel. Une équipe, des administrateurs et des partenaires au top pour célébrer cette (belle)(longue)(passionnante) histoire ! Plus de 200 participants. En résumé, une très belle soirée (avec un clin d'œil à Saint-Nicolas en prime !).

La soirée a débuté par une présentation de l'agence, à travers l'expression de son président, **Pierre Fachot**, également maire de Jussy, et de son directeur général, **Régis Brousse**. L'occasion aussi de s'immerger dans nos locaux et d'aller à la rencontre de notre équipe à travers une [vidéo](#) réalisée pour l'évènement.



**Michel Fèvre**, ancien adjoint de Jean-Marie Rausch en charge de l'urbanisme et des services techniques, fondateur de l'AGURAM et **Henri Hasser**, président du SCoTAM, vice-président de l'Eurométropole de Metz, vice-président de l'AGURAM, maire du Ban Saint-Martin, ont échangé autour de la mémoire de l'agence.

Un 1<sup>er</sup> chapitre baptisé **Hériter, façonner, se souvenir**, pour replonger dans un demi-siècle d'aménagement, de transformations, de mutations. L'Eurométropole de Metz, les territoires de Moselle et l'AGURAM, ce sont des destins qui se croisent, s'imbriquent, s'étayent, se nourrissent. Elle a façonné le territoire et le territoire l'a façonnée.

Un 2<sup>nd</sup> chapitre – **Se situer, se projeter, s'imaginer** – nous a ramené vers le présent et a ouvert la voie du futur.

Étaient autour de la table pour porter ce regard sur les projets qui dessinent actuellement nos territoires, mais aussi sur les défis à relever et l'agence que nous voulons pour demain (quelle ingénierie publique au service des territoires ?) :

- ♦ **Béatrice Agamennone**, vice-présidente de l'Eurométropole de Metz, conseillère de la Ville de Metz aux Espaces verts, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de l'AGURAM, directrice de la direction territoriale Est du Cerema ;
- ♦ **Alexandra Rebstock-Pinna**, conseillère départementale de la Moselle, vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, maire de Nilvange, présidente du CAUE 57 ;
- ♦ **Laurent Muller**, conseiller départemental de la Moselle, vice-président de la Communauté de commune de Freyming-Merlebach, maire de Hombourg-Haut, président de Matec ;
- ♦ et **Agnès Defay**, directrice générale adjointe de l'AGURAM.



Enfin, entre mémoire et vision, **François Grosdidier**, président de l'Eurométropole et maire de Metz, conseiller régional de la Région Grand Est, a conclu les prises de parole :

*« Un moment riche en échanges et en émotions ! L'occasion de rappeler l'importance de cette structure qui accompagne les élus pour anticiper et structurer le développement de notre territoire (depuis sa création). Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite, et félicitations à l'équipe de l'AGURAM pour son travail. Ensemble, nous continuerons à relever les défis de demain, en préservant notre patrimoine tout en construisant l'avenir ! »*



Une **exposition rétrospective & prospective** à retrouver en ligne a accompagné les prises de parole. Les participants ont aussi découvert, dans des totebags collectifs, quelques surprises pour marquer le coup.

*Encore merci à tous de la part de toute l'équipe !*

## Animation du partenariat

---

- ◆ **Réseaux** : professionnels, Fnau, 7 agences Grand Est (7Est)
- ◆ **Relation aux communes** de la métropole
- ◆ **Instances** : conseil d'administration et assemblée générale
- ◆ **Publications institutionnelles** : rapport d'activité, programme de travail
- ◆ Gestion du **programme partenarial**

## HORS PROGRAMME PARTENARIAL

### Département de la Moselle

---

- ◆ **Diagnostic territorial habitat** : finalisation (voir page 25)

### Fnau-Ademe-OFB

---

- ◆ **Mise en œuvre du ZAN** : contribution étude exploratoire sur les outils et méthodes

### Saremm

---

- ◆ **Quartier de l'Amphithéâtre à Metz** : contribution à l'Évolution des dossiers de ZAC

# PROGRAMME PARTENARIAL 2025

---

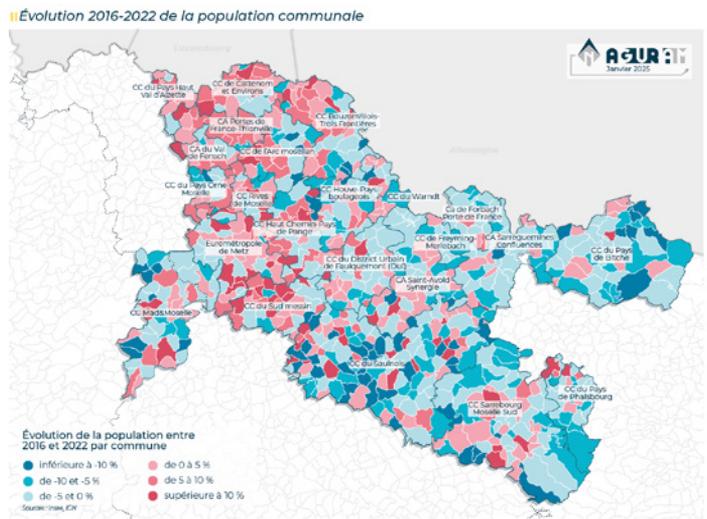
<b>CONFORTER &amp; METTRE À DISPOSITION NOTRE PLATEFORME DE RESSOURCES</b>	<b>P 31</b>
<b>FACILITER LES COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES ENTRE NOS MEMBRES &amp; AVEC LES ACTEURS DE L'AMENAGEMENT</b>	<b>P 34</b>
<b>ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION DES ENJEUX TRANSFRONTALIERS</b>	<b>P 35</b>
<b>CONTRIBUER AU RENOUVEAU &amp; À L'ARTICULATION DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE</b>	<b>P 36</b>
<b>RÉVÉLER LE FONCIER VISIBLE &amp; INVISIBLE DANS UN CONTEXTE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE</b>	<b>P 37</b>
<b>MOBILISER NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ &amp; DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES</b>	<b>P 38</b>
<b>COLLABORER AU BIEN-ÊTRE &amp; À LA QUALITÉ DE VIE, AIDER À FAIRE SOCIÉTÉ</b>	<b>P 38</b>
<b>ŒUVRER POUR UNE MOBILITÉ DECARBONÉE &amp; DES ESPACES PUBLICS PARTAGÉS</b>	<b>P 39</b>
<b>ÊTRE FORCE DE PROPOSITION POUR (A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT &amp; NOS RESSOURCES</b>	<b>P 41</b>
<b>ACCOMPAGNER DES POLITIQUES D'HABITAT ÉCLAIRÉES, DURABLES &amp; PARTAGÉES</b>	<b>P 42</b>
<b>IMPULSER LES TRANSFORMATIONS URBAINES PAR LE PROJET URBAIN PRÉ-OPERATIONNEL</b>	<b>P 43</b>

# CONFORTER & METTRE À DISPOSITION NOTRE **PLATEFORME DE RESSOURCES**

## Le recueil, la gestion et le traitement des bases de données

Dans le cadre de ses missions permanentes et transversales, l'AGURAM capitalise et traite des **données cartographiques et statistiques** mises au profit de l'ensemble des études et animations. Ces données alimentent le système d'information propre à l'agence d'urbanisme, constituant le **socle** d'un dispositif transversal d'analyse et d'observation.

À noter qu'en 2025, l'AGURAM rejoindra le partenariat des agences avec l'Adeus autour de sa plateforme de données Intéo et qu'elle consacrera du temps au développement des outils de web cartographie.



## La production de publications socles propulsées par l'agence

L'agence réalise 2 publications socles : le **Carnet d'actualité**, revue de veille territoriale et technique, et l'**Observatoire socio-économique en Moselle** (Osmos) pour lequel 2025 sera la 1<sup>ère</sup> année d'existence.

### ZOOM SUR...

L'observation constitue un gène essentiel des agences d'urbanisme. À l'AGURAM, cela se manifeste par des productions bien connues, focalisées sur des territoires et thématiques spécifiques : habitat, économie, logement étudiant, phénomènes transfrontaliers, immobilier d'entreprise, etc.

La récente publication, par l'Insee, des données de population communale 2022, a été l'occasion d'inaugurer un nouveau format : l'**Observatoire socio-économique en Moselle – Osmos**. La vocation de cet outil est de rendre compte des dynamiques socioéconomiques à l'œuvre, porteuses d'enjeux pour les collectivités territoriales du département.

- ◇ Quels territoires gagnent, ou, au contraire, perdent en population ?
- ◇ Faut-il voir, dans les éventuels contrastes observés, le reflet de différentiels d'attractivité (arrivées/départs) des territoires, ou de variations naturelles (naissances/décès) de la population ?
- ◇ Quels enseignements tirer de ces constats ?
- ◇ Quels enjeux inhérents à ces dynamiques démographiques ?



Des grands traits de l'occupation humaine de la Moselle aux évolutions récentes, en passant par les dynamiques à l'œuvre, **le numéro initial d'Osmos** propose de 1<sup>ers</sup> éléments de réponse aux acteurs du territoire.

Téléchargez-le sur notre site <https://www.aguram.org/publications/socio-economique>

## La diffusion et le partage de nos expertises

Le partage étant au cœur de notre dispositif partenarial, nous assurons la diffusion de nos expertises à travers nos :

- ◆ **Publications communicantes** issues de nos travaux :
  - ◆ Reper' de synthèse
  - ◆ Études complètes
- ◆ **Temps d'échange** en lien avec les enjeux d'actualité des territoires (les RDV AGURAM) :
  - ◆ Cafés
  - ◆ Conférences-débats
  - ◆ Balades urbaines
- ◆ **Médiums** de communication :
  - ◆ Newsletter Actu'AGURAM et mailings
  - ◆ Réseaux sociaux
  - ◆ Site Internet
- ◆ **Réunions d'instances** :
  - ◆ Assemblée générale
  - ◆ Conseil d'administration
- ◆ **Documents institutionnels** :
  - ◆ Programme partenarial
  - ◆ Rapport d'activité
  - ◆ Plaquette de présentation des activités de l'agence



## Notre implication dans les réseaux d'acteurs locaux, nationaux & transfrontaliers

Pour donner plus de visibilité à son expertise et de portée aux actions de ses partenaires, l'agence intervient dans les réseaux d'acteurs à différentes échelles :

- ◆ **Rencontre nationale des agences d'urbanisme du réseau Fnau** à Strasbourg du 15 au 17 octobre 2025
- ◆ **Clubs Fnau** avec animation des clubs planification et communication
- ◆ **Assises nationales du foncier** à Nancy les 6 et 7 février 2025
- ◆ **Démarche régionale écoquartier**
- ◆ **Chaire d'urbanisme et d'aménagement durables de l'Université de Lorraine**
- ◆ **Comité local de cohésion des territoires (CLCT)**
- ◆ **DataGrandEst**
- ◆ **Conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz (Codev)**
- ◆ **Quattropole**
- ◆ **Webinaires nationaux**

Par ailleurs, en tant que tiers de confiance pour ses membres, elle assure des rencontres régulières avec :

- ◆ les élus partenaires
- ◆ les services et agences de l'État
- ◆ les agences techniques départementales, les CAUE et le Cerema.



## La mise à disposition de notre fonds documentaire et de notre photothèque

Depuis 1974, l'AGURAM est la mémoire des territoires. Elle dispose d'un fonds documentaire important qu'elle a pu constituer au fil des années. Mais des efforts sont encore nécessaires pour

permettre un **archivage** et une mise à disposition du public de cette richesse documentaire. Un temps de travail sera réservé à cela en 2025 et sera appelé à se poursuivre en 2026.

## La refonte de notre plan de communication

Les orientations de notre plan de communication datent de 2017. Il était alors question de « **faire savoir notre savoir-faire !** ». Si l'agence a su relever le défi, elle doit de nouveau s'assurer de la bonne adéquation entre sa **ligne éditoriale** et les

attentes de ses partenaires. Le travail de réflexion en interne sera engagé en 2025 pour pouvoir se concrétiser dès 2026 aux côtés des instances renouvelées de l'agence.

## L'adaptation permanente de nos métiers et l'actualisation de nos connaissances

Pour toujours mieux répondre aux attentes de ses partenaires, l'agence assure l'accès de ses collaborateurs à la **formation continue** relative aux métiers et expertises de demain : intelligence artificielle, logiciels, soft skills, prospective, programmation urbaine et équipements, foncier, aménagement de l'espace public, gestion de la ressource en eau, etc.

Elle réalise également un travail de veille et de prospective en anticipation des sujets de demain. Après le transfrontalier, le paysage, la santé, l'urbanisme transitoire ou le genre dans l'espace public en 2024 et qui font désormais partie de son programme 2025, c'est au tour de l'alimentaire, de la Défense et de sa base industrielle, du fait religieux ou culturel ou bien encore de la ruralité d'être défrichés.

## La formation des membres et avec les partenaires

Dans un contexte de renouvellement des instances de l'agence en 2026, et plus globalement de celles des collectivités, les équipes de l'AGURAM réfléchiront dès 2025 aux formats possibles de formation à proposer pour faciliter la **prise de fonction des nouveaux élus** en lien avec

l'urbanisme et les transitions territoriales.

Dans une logique de réciprocité, elle pourra également partager ses connaissances techniques avec les acteurs de l'aménagement.

## Le renforcement de nos partenariats

En 2025, l'agence poursuivra ses **échanges** avec, notamment, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Parc naturel régional de Lorraine, les bailleurs sociaux, les Sociétés publiques locales (SPL), les Sociétés d'économie mixte (SEM), les chambres consulaires, les agences d'attractivité, les Groupements européens de coopération territoriale (Gect), les acteurs du transfrontalier, les pôles métropolitains, les syndicats de Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui ne seraient pas (*encore !*) adhérents à l'agence en vue de renforcer ses liens avec l'ensemble des **acteurs de l'aménagement du territoire** qui œuvrent à la même échelle territoriale qu'elle.

À l'image de la signature d'une convention avec la Chaire urbanisme et aménagement durables de l'Université de Lorraine en 2024, elle continuera également son rapprochement avec le **monde universitaire** pour garantir le lien avec la recherche et la formation professionnelle locales.

À titre d'exemple, elle interviendra lors de conférences de la chaire précédemment citée et lors de la « semaine des transitions » de la **Shift year de Supélec**, en faisant le lien avec les acteurs locaux.



# FACILITER LES COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES ENTRE NOS MEMBRES (& avec les acteurs de l'aménagement)

## La dimension métropolitaine

Située au cœur de la Moselle frontalière et du Sillon lorrain, la **métropole messine** est en interaction permanente avec son environnement proche et lointain. L'agence l'accompagne dans son lien de proximité avec les **communes de l'Eurométropole de Metz** (l'Eurométropole de Metz et ses communes sont représentées dans le collège des membres fondateurs de l'AGURAM) et également dans ses relations métropolitaines et transfrontalières à plus grande échelle. La dimension métropolitaine est

présente à travers le **Pôle métropolitain du Sillon lorrain** qui regroupe les villes et agglomérations d'Épinal, Metz, Nancy et Thionville. Celui-ci fêtera cette année ses 25 ans d'existence et les agences Agape, AGURAM et Scalen pourront l'accompagner dans la mise en perspective de cet événement. L'ancienne Région Lorraine reste un territoire de référence pour les 3 agences, tout comme celui du bassin versant de la Moselle compte-tenu de la montée en puissance des enjeux liés à l'eau.

## La dimension nord lorraine

Le nord lorrain couvre 2 SCoT : les SCoT des agglomérations messine (SCoTAM) et thionvilloise (SCoTAT). Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, 2 de nos intercommunalités adhérentes fusionneront. Les communautés d'agglomérations Portes de France - Thionville et du Val de Fensch

deviendront « **Thionville Fensch agglomération** ». L'AGURAM et l'Agape accorderont leurs forces dès 2025 pour proposer un accompagnement sur le nord lorrain qui tient compte de ce nouveau paysage institutionnel.

## La dimension transfrontalière

Les territoires couverts par l'agence touchent 2 frontières : celle du Luxembourg au nord et celle de l'Allemagne au nord-est. Le phénomène

transfrontalier se fait de plus en plus sentir dans ces territoires et par voie de conséquence dans les travaux et analyses de l'agence.

## L'échelle régionale

Le **réseau 7Est** qui regroupe les 7 agences du Grand Est est désormais bien actif et permet de porter des travaux partagés sur différents thèmes pour des partenaires communs tels que la **Région** ou l'**Agence régionale de santé en**

**Grand Est** (ARS). Ses directions se réunissent 1 fois par mois. À noter qu'en 2025, l'AGURAM assurera le pilotage et la coordination du partenariat avec l'**Établissement public foncier de Grand Est** (EPFGE) pour le réseau 7Est.

## L'échelle départementale

L'adhésion du **Département**, en 2024, a permis à l'agence d'élargir son champ territorial d'investigation notamment en matière d'observation. L'année 2025 verra les synergies de travail se renforcer avec les ingénieries et acteurs départementaux au service des transitions des

territoires mosellans. À ce jour, 11 des 22 **EPCI** mosellans sont adhérents à l'agence, ainsi qu'1 intercommunalité du SCoTAM dont le siège est en Meurthe-et-Moselle : la Communauté de communes de Mad-et-Moselle.

## L'échelle des schémas de cohérence territoriale

Le territoire de la Région Grand Est est couvert par 38 **SCoT** dont 5 en Moselle. 3 d'entre eux sont membres de l'AGURAM : les SCoT de l'agglomération messine, de l'arrondissement de Sarrebourg et du Val de Rosselle. À travers son programme partenarial, l'agence peut jouer un rôle dans leur mise en

relation sur des thèmes communs d'intervention et également dans leurs liens de proximité avec les collectivités qui les composent. La relation de proximité avec le **SCoTAM** est d'autant plus marquée que l'AGURAM assure une mission d'assistance technique générale pour celui-ci.

## Les communes « pivots »

Lors de sa création en 1974, ce sont 8 communes du district urbain de Metz qui se sont regroupées pour créer l'Agence d'urbanisme de l'agglomération messine (AGURAM). Depuis les 46 communes de la métropole l'ont rejointe mais peu de communes hors métropole sont représentées. Il s'agit

majoritairement de communes jouant un rôle de **centralité** au sein de leur territoire d'appartenance, territoire lui-même déjà adhérent de l'agence. Si le sigle AGURAM n'a pas changé depuis 1974, sa signification a évolué. Il désigne actuellement l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle.

# ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION DES ENJEUX TRANSFRONTALIERS

## L'observation transfrontalière

En 2025, 3 nouveaux numéros de notre **Observatoire territorial transfrontalier** seront publiés autour des langues, de la santé et des « téléfrontaliers », en plus du régulier « chiffres-clés ».

L'angle d'approche de cette publication est de pouvoir mesurer l'impact de la situation frontalière avec le Luxembourg et l'Allemagne concernant les dynamiques locales métropolitaines.

Un travail sera également finalisé autour d'une **analyse des enjeux du rayonnement des fonctions métropolitaines du Sillon lorrain dans le contexte du développement luxembourgeois et de sa stratégie de développement.**



## Les démarches de coopérations transfrontalières

Il s'agira d'accompagner français et luxembourgeois dans la préparation de la **Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise avec l'Agape.**

À terme, cette commission doit pouvoir poser les bases d'une stratégie d'aménagement partagée de part et d'autre de la frontière.

L'agence suivra également les évolutions du **projet d'agglomération SaarMoselle** autour des enjeux d'aménagement, d'information et d'observation.

L'organisation d'un séminaire portant sur une comparaison des documents d'urbanisme et sur les démarches d'aménagement en France et en Allemagne et un travail sur les données de part et d'autre de la frontière avec le Regionalverband seront notamment au programme.



L'Eurodistrict SaarMoselle, l'AGURAM et le Regionalverband de Sarrebruck ont allié leurs forces pour proposer une journée technique riche d'enseignement et rassemblant des experts à toutes les échelles, le 30 avril 2025 à Forbach autour du **Projet d'aménagement d'information et d'observation pour un projet d'agglomération SaarMoselle (Prisma).**

# CONTRIBUER AU RENOUVEAU & À L'ARTICULATION DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

## La planification (inter)communale

En matière de planification territoriale intercommunale, l'AGURAM continuera d'accompagner deux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) via la préparation de l'évolution du **PLUi de l'Eurométropole de Metz** et les phases d'arrêt et d'approbation du **PLUi de la communauté de communes de Mad et Moselle**.

Ce sera également l'occasion de partager son expérience auprès d'autres collectivités et d'aider à l'évolution de la planification locale auprès des territoires qui n'ont pas encore engagé de démarches intercommunales de planification.

À ce titre, elle proposera des **séances d'information sur la planification intercommunale** aux territoires qui en feraient la demande et contribuera aux travaux liés aux évolutions des **Plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Moyeuvre-Grande**, commune du SCoTAM membre de la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle, Hombourg-Haut, commune du SCoT du Val de Rosselle membre de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach, et Verny, commune du SCoTAM membre de la Communauté de communes du Sud messin (hors programme partenarial et sous réserve d'adhésion).



## La planification stratégique à l'échelle des bassins de vie

L'agence conduira une **étude de préfiguration de la révision du SCoT** de l'Agglomération messine. Du côté du Val de Rosselle, elle finalisera sa contribution à l'élaboration du

**Document d'aménagement artisanal et commercial (Daac)** du SCoT ce qui permettra au syndicat mixte d'engager la modification de son document d'urbanisme.

## La planification stratégique à l'échelle régionale

L'agence mettra sa connaissance des territoires et de la planification à disposition du SCoTAM, du Département et de l'Eurométropole de Metz pour les accompagner dans la phase de consultation de la modification du **Schéma**

**régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet)**. Elle analysera également l'impact du Sraddet modifié sur le document d'urbanisme qu'est le SCoTAM.

# RÉVÉLER LE FONCIER VISIBLE & INVISIBLE DANS UN CONTEXTE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

## La trajectoire de sobriété foncière

Avec la réduction de l'artificialisation des sols et l'objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN), c'est un véritable changement de paradigme de l'aménagement du territoire qui est amené à se mettre en œuvre. Les besoins de décryptage de la trajectoire à engager sont d'autant plus importants que le contexte législatif est évolutif.

C'est pourquoi, l'AGURAM organisera des **temps d'échange spécifiques** avec l'EPFGE, le Département de la Moselle, le SCoTAM et l'Eurométropole de Metz autour de leurs problématiques spécifiques en lien avec l'actualité du ZAN. Ce sera également l'occasion de contribuer à un **webinaire sur les sols** avec l'EPFGE et les autres

agences situées dans son périmètre d'intervention, d'organiser un évènement plus grand public pour accompagner plus particulièrement les territoires du SCoTAM dans cette trajectoire et d'animer une **formation** en lien avec l'Institut régional de formation des élus locaux.

Par ailleurs, l'agence contribuera au développement d'un **outil mutualisé de suivi de la consommation foncière** avec comme territoire exploratoire une intercommunalité du SCoTAM, alimentera le **rapport sur l'artificialisation des sols** métropolitain et analysera les **bases de données disponibles** pour définir les objectifs de sobriété foncière.

## L'observation foncière

L'AGURAM continuera de renforcer ses démarches d'observatoires fonciers que ce soit :

- ◆ les **Observatoires de l'habitat et du foncier (OHF)** au sens de la loi climat et résilience pour les territoires dotés de Programmes locaux de l'habitat (PLH) ;
- ◆ les **observatoires fonciers au sens large** à travers les analyses du potentiel de mutation des friches et de densification des tissus urbains, notamment pavillonnaires, de la consommation foncière, du foncier en zones d'activité économique et des marchés fonciers.

Ainsi, et selon les cas, l'agence constituera, consolidera ou actualisera ces observatoires à l'échelle de l'Eurométropole de Metz, du Haut-Chemin - Pays de Pange et du Val de Fensch. Son expertise pourrait également être étendue aux territoires des intercommunalités du SCOT du Val de Rosselle et de Sarrebourg (sous réserve d'adhésion pour certaines d'entre elles).

En complément, l'agence finalisera un **guide des OHF** à l'échelle du territoire d'intervention de l'EPFGE aux côtés des autres agences. Elle organisera également des temps d'échange avec l'EPFGE sous forme de **portraits de territoires** pour croiser leur connaissance des enjeux territoriaux et fonciers.

Par ailleurs, l'agence terminera son **travail exploratoire sur le devenir de tissus pavillonnaires** en milieu périurbain et rural. Pour mémoire, les 3 sites pilotes retenus ont concerné les communes de Rémyilly (proche couronne métropolitaine urbaine), Morhange (territoire plus éloigné et détendu) et Volmerange-lès-Mines (frange frontalière aux fortes pressions démographique et foncière).

La démarche aura permis d'élaborer des scénarii d'évolution possibles duplicables sur d'autres communes à enjeux similaires.

La question des friches faisant l'objet d'une attention particulière dans le périmètre d'intervention de l'EPFGE, l'agence continuera, aux côtés des autres agences, son travail d'actualisation de l'**atlas des friches** consultable en ligne dans l'outil Cartofriches du Cerema.

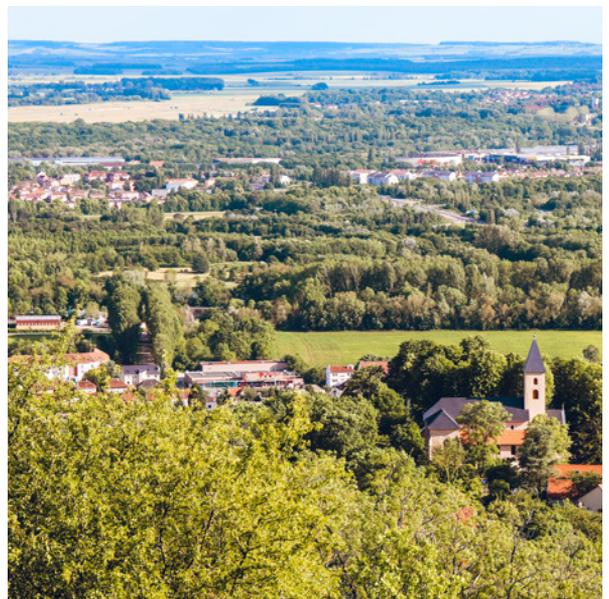
À l'échelle du Département de la Moselle, après un recensement fin des potentiels de remobilisation, elle se concentrera désormais sur l'identification des conditions à réunir pour réussir la **mutation** de plusieurs sites.



## Les stratégies foncières

À l'échelle régionale, l'AGURAM accompagnera la Région et l'EPFGE dans la mise en place et l'animation d'une **charte d'intervention foncière**. Il s'agira d'aboutir à des objectifs communs via les stratégies régionales, de définir des priorités d'action, d'identifier des pratiques exemplaires (économie circulaire, etc.) et de partager des définitions communes (requalification friches, etc.).

Enfin, grâce à son travail préalable fin d'observation et de prospective, l'agence aura la capacité d'accompagner l'Eurométropole de Metz dans l'élaboration de sa **stratégie foncière**.



# MOBILISER NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ & DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

## L'observation de l'économie territoriale

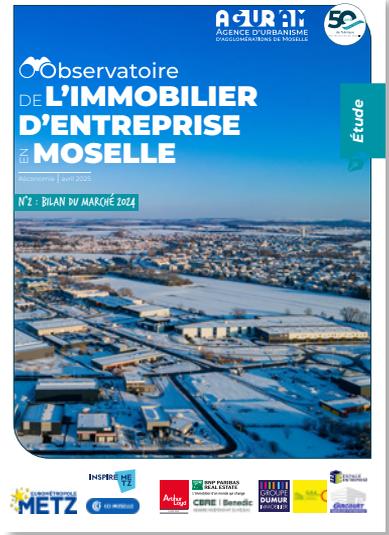
Comme l'an dernier, l'AGURAM publiera les travaux issus de son **Observatoire de l'immobilier d'entreprise** en Moselle (2 publications et un évènement (afterwork) avec les acteurs publics et privés du secteur), de son **Observatoire de l'économie métropolitaine** (chiffres-clés trimestriels avec Inspire Metz et l'Urssaf) et de l'**Observatoire métropolitain des ZAE**.

## Les démarches d'attractivité territoriale

Ces dernières années, l'AGURAM a pu accompagner les politiques de revitalisation de plusieurs centralités mosellanes à travers la mise en place des différents dispositifs initiés par l'État (Action cœur de ville, Petites villes de demain) et de la signature de conventions d'Opération de revitalisation de territoire (ORT).

Dans cette continuité, l'agence poursuivra ses missions d'accompagnement à l'animation et à la mise en œuvre des actions de l'**ORT métropolitaine** et d'appui à la mise en œuvre de son **Schéma de développement commercial métropolitain**. Elle contribuera également à

alimenter le projet de **Label Pays d'art et d'histoire** métropolitain, les démarches de **prospection foncière à vocation agricole** et le **Schéma directeur d'aménagement des berges des différents bras de la Moselle et du canal de Jouy**, en lien avec Voies navigables de France sur ce territoire (à confirmer).



# COLLABORER AU BIEN-ÊTRE & À LA QUALITÉ DE VIE, AIDER À FAIRE SOCIÉTÉ

## Les dynamiques démographiques et sociales et les (in)égalités territoriales

Dans un contexte de profondes mutations sociétales, l'agence est de plus en plus questionnée sur les dimensions non visibles de l'urbanisme, à travers l'identification de potentielles situations de fragilité socio-économique des territoires et des populations.

Cette année, elle s'emparera plus particulièrement de cette problématique à 3 échelles : celle du Grand Est, celle de la métropole et celle des quartiers de la politique de la ville métropolitains.

Dans le 1<sup>er</sup> cas, elle finalisera sa contribution aux travaux d'**analyse prospective des impacts des dynamiques démographiques dans le Grand Est** avec le réseau 7Est.

Dans le 2<sup>e</sup> cas, il s'agira d'alimenter par ses connaissances la démarche de projet social pour le territoire métropolitain qui se traduira dans la nouvelle **convention territoriale globale** cosignée avec la CAF.

Et dans le dernier cas, il s'agira de donner à mieux connaître les quartiers du contrat de ville, de suivre les données socio-démographiques des **Quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV) et d'accompagner les travaux du groupe de travail thématique du contrat de ville à travers une **étude sur la transition écologique**.

La part belle sera faite à l'implication de la population, puisqu'au-delà de la mobilisation classique de données, une enquête auprès des habitants et acteurs locaux sera mise en place à cet effet.

## L'urbanisme favorable à la santé et l'accès à l'offre de soins

FÉVRIER 2025

La santé est également au cœur des préoccupations de l'agence cette année, sous 2 entrées : l'Urbanisme favorable à la santé (UFS) et l'accès à l'offre de soins.

Pour l'UFS, avec les autres agences du réseau 7Est, elle finalisera un **guide** pour mieux comprendre et agir sur son territoire, créera une **communauté de travail** sur le sujet entre les référents santé des différentes agences, aidera à prendre en compte ces enjeux dans les **Contrats locaux de santé (CLS)** et proposera des temps de **formation pour les structures porteuses de SCoT**.

Pour l'offre de soins, elle explorera les questions de **démographie médicale** à Metz dans une approche inter quartiers.



## ŒUVRER POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE & DES ESPACES PUBLICS PARTAGÉS

En réponse aux besoins d'adaptation au changement climatique et aux attentes sociétales, l'AGURAM accompagne ses partenaires dans la construction de leurs politiques publiques de mobilité par une approche mêlant à la fois les aspects sociologiques (besoins des différents publics), fonctionnels (fonctions des espaces) et modaux (modes de transport). Ses démarches multithématiques et transversales s'inscrivent dans des échelles à géométrie variable, allant de la Grande Région jusqu'à la rue.

### L'organisation des déplacements à grande, moyenne et petite échelles

L'agence poursuivra jusqu'en 2026 son accompagnement dans les phases de construction, de réalisation et de valorisation de l'**Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC<sup>2</sup>)** engagée l'an dernier avec l'Agape. Cette enquête a pour objectif de renforcer la connaissance des pratiques de mobilité, aussi bien en matière de mode de déplacement qu'en matière de flux et de mode de vie à l'échelle des deux bassins de mobilité nord lorrain (Metz-Thionville-Longwy-Luxembourg et Moselle-est-Sarre).

Elle pourra accompagner les suites du **Grenelle des mobilités**, initié en 2019 à l'échelle de l'ancienne Région Lorraine en lien avec le Pôle métropolitain Sillon lorrain.

À l'échelle départementale, l'agence pourra alimenter, avec l'Agape, les **réflexions départementales sur la mobilité**.

À l'échelle intercommunale, elle assurera une mission d'**assistance technique** globale auprès de la métropole et posera les bases de l'**évaluation à mi-parcours du Plan de déplacements urbains (PDU)** métropolitain.

À l'échelle communale, l'agence accompagnera le futur projet de **plan de circulation partagé** en produisant un diagnostic (dysfonctionnements, besoins, etc.) et une feuille de route en matière d'organisation des mobilités (circulation, principes d'aménagements, etc.) avec des élus et techniciens (balade urbaine, atelier d'échange, etc.) de la proche commune du Ban-Saint-Martin.

## L'optimisation des différents modes de transports : vélo, auto et transports en commun

---

Pour toujours mieux qualifier les flux routiers et imaginer ses alternatives possibles, l'agence poursuivra son travail de compilation de données en lien avec l'**observation des pratiques de stationnement** sur les secteurs les plus centraux de l'Eurométropole de Metz.

En mobilisant ses expertises et sa connaissance territoriale, elle participera aux **réflexions relatives à une étude d'opportunité pour la réalisation d'un barreau de raccordement** nord au site E-LOG'IN 4 au niveau de l'Europort avec l'Agape. Il s'agira de pouvoir alimenter par des données de contexte urbain le logiciel de modélisation des flux routiers Mmust du Cerema pour objectiver les besoins.

En matière de transports en commun, les démarches prospectives seront privilégiées, avec la finalisation des travaux visant à renforcer l'**optimisation de l'intégration urbaine du projet de Mettis C** dans les communes de Metz, Montigny-lès-Metz et Marly. L'année en

cours sera, en effet, consacrée au partage avec les communes concernées des réflexions sur l'amélioration de la marchabilité des espaces autour des stations et de la cyclabilité du corridor du Mettis C.

Ce sera également l'occasion de présenter un travail exploratoire de recherche de potentiel d'intensification urbaine (développement économique et résidentiel) des espaces desservis par le futur Bus à haut niveau de service (BHNS).

La promotion de l'usage du vélo sera au cœur des travaux de l'agence avec l'accompagnement à la révision du **Schéma directeur cyclable métropolitain**, le **jalonement des itinéraires cyclables** principaux de la métropole (V50, Metz – Montigny-lès-Metz – Marly par la voie ferrée, Mettis C) et l'accompagnement à la **faisabilité des aménagements du schéma directeur cyclable** de la Communauté de communes du Haut-Chemin - Pays de Pange.

## L'aménagement et la requalification des espaces publics

---

L'agence finalisera son travail d'élaboration d'un **Plan guide des espaces publics** à l'échelle du centre-ville métropolitain. Après une phase de diagnostic et de définition des enjeux et des orientations stratégiques, l'agence s'impliquera, désormais, dans les réflexions pré-opérationnelles notamment autour de la place Saint-Thiébaud, de la magistrale piétonne Cathédrale/Porte des Allemands et des secteurs identifiés pour le déploiement d'espaces de végétalisation (jardins de poche et jardins de ville).

En parallèle, les travaux des années précédentes feront l'objet d'une synthèse technique communicante et d'une exposition.

Le sujet se prêtera également à l'organisation d'une **conférence-débat** sur la place des enfants dans la ville. Enfin, l'agence pilotera et/ou accompagnera les initiatives relatives aux « **rues aux enfants** ».

À l'échelle d'un centre-bourg/ville, elle mènera des réflexions préalables à la **requalification des espaces publics** proches de la mairie de Moulins-lès-Metz en prenant notamment en compte les problématiques de circulation et de stationnement.



# ÊTRE FORCE DE PROPOSITION POUR (A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT & NOS RESSOURCES

## La nature en ville

Après s'être investie sur la question du maillage des Trames vertes et bleues (TVB), l'AGURAM se mobilisera essentiellement autour de la désimperméabilisation/végétalisation/renaturation des espaces urbains.

Ainsi, l'agence poursuivra son accompagnement à l'identification des **potentiels de désimperméabilisation, végétalisation ou renaturation d'espaces publics dans les villes et villages** de l'Eurométropole de Metz avec comme territoires d'exploration les communes de Moulins-lès-Metz et Plappeville.

Elle achèvera également sa mission d'expertise sur les **potentiels de désimperméabilisation et de végétalisation en zones d'activités économiques** dans la métropole, valorisera ses travaux précédents sur la **renaturation des espaces publics** à Metz-Nord et Devant-les-Ponts et conduira une **analyse prospective de la canopée messine**.

Enfin, elle mènera une **étude exploratoire sur la renaturation, et notamment les zones préférentielles de renaturation**, dans le territoire du SCoTAM, ainsi que dans celui de l'Eurométropole de Metz.

## L'eau

Le volet de mission précédent n'est pas sans lien avec la question de la ressource en eau et l'émergence du concept de « ville éponge ».

À l'AGURAM, les enjeux de l'eau seront plus spécifiquement abordés en 2025 à travers une contribution au plan de déploiement de **bornes fontaines d'eau potable** sur le territoire messin, une contribution à la **stratégie eau et biodiversité autour des berges de la Moselle** de Custines à la frontière luxembourgeoise en lien avec Voies navigables de France nord est (à confirmer), l'appui à la **prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire** dans le périmètre du Syndicat mixte Moselle Aval avec l'Agape, l'accompagnement d'une **étude prospective sur la**

**ressource en eau sur le bassin versant de la Moselle** dans une logique de conciliation des usages avec l'Agape et Scalen et un retour sur le travail de recherche réalisé autour de l'eau dans le cadre du **programme Popsu transitions** avec Scalen et l'Agape.



## L'énergie

Pour ce qui relève de l'énergie, une réflexion sera portée sur les enjeux territoriaux et environnementaux des projets et réflexions

autour de la production et du transport d'**hydrogène** avec l'Agape et Scalen à l'échelle du Sillon lorrain.

## Le paysage

Afin de sensibiliser à une plus grande prise en compte des enjeux paysagers, notamment dans un contexte où le plan paysage du SCOTAM a reçu le Grand prix du paysage en 2024, l'agence

travaillera avec le SCOTAM et l'Eurométropole de Metz sur le **renforcement du volet paysage dans les documents d'urbanisme** à partir d'études de cas.

# ACCOMPAGNER DES POLITIQUES D'HABITAT ÉCLAIRÉES, DURABLES ET PARTAGÉES

## L'observation de l'habitat

La réponse aux besoins en logement est une préoccupation croissante de nos partenaires, à toutes les échelles territoriales. En conséquence, l'approche de l'agence s'inscrit dans l'itération entre local et global sur cette thématique. Le rôle d'observation est essentiel car il est un préalable indispensable au déploiement des politiques publiques de l'habitat.

En 2025, l'agence continuera d'alimenter les **observatoires de l'habitat** et du foncier évoqués précédemment dans le cadre de la loi Climat et résilience à l'échelle de la métropole messine et du Val de Fensch. Elle pourra également poser les bases d'un **observatoire départemental** sur ce thème.

## Les politiques du logement

L'agence accompagnera la mise en œuvre du **plan d'action départemental de l'habitat** autour de l'expérimentation sur la résorption de la vacance, du partage des enjeux et du programme d'action auprès des cinq bassins de vie et d'actions de pédagogie et de sensibilisation.

Par ailleurs, elle contribuera à la production d'un **guide pratique sur le logement vacant** avec les autres agences du Grand Est.

À l'échelle intercommunale, son action portera sur des interventions plus spécifiques comme les appuis à la **demande de prorogation du Programme local de l'habitat (PLH)** de l'Eurométropole de Metz, au **bilan à mi-parcours du PLH** de la Communauté de communes du Pays Orne - Moselle, à la mise en œuvre de la **Conférence intercommunale du logement (CIL)** de l'Eurométropole de Metz et à la **Convention de Pacte territorial France rénov'** de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach via l'élaboration d'une note de présentation du territoire.

## Le logement étudiant

À noter que le séminaire annuel des **observatoires territoriaux du logement étudiant** aura lieu à Metz les 11 et 12 juin 2025 sous l'égide de la Fnau et de l'Association des villes universitaires de France (Avuf). L'agence se mobilisera autour de l'organisation de cet

évènement aux côtés de l'Eurométropole de Metz. Elle actualisera également les productions d'observation sur le logement étudiant et contribuera au déploiement du label « habitat étudiant » sur le territoire.

Observatoires territoriaux du **logement étudiant**

RENCONTRES NATIONALES À METZ

11 & 12 juin 2025

FN  
FÉDÉRATION NATIONALE D'URBANISME

AVUF  
ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

AUR  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

EUROMÉTROPOLE METZ

# IMPULSER LES TRANSFORMATIONS URBAINES PAR LE **PROJET URBAIN PRÉ-OPÉRATIONNEL**

## La mutation de secteurs urbains

La fin du modèle de développement basé sur l'expansion urbaine impose de s'interroger sur la mutation des tissus urbains car désormais 80 % de la ville de demain existe déjà. C'est pourquoi, l'agence s'implique aux côtés des territoires dans les projets de reconversion urbaine qui peuvent avoir valeur de démonstrateur de la ville durable.

À ce titre, elle accompagnera les réflexions préalables à la mutation de secteurs urbains à des

échelles variées : les **anciennes casernes Roques** au Ban-sur-Martin, la **place de France/parc de la Cavalerie** dans le quartier des Illes à Metz, le **village de Mécleuves** ou bien encore un **site en densification à Augny** et un autre à **Vaux**. Profitant des chantiers de travaux en cours dans les quartiers de la politique de la ville, l'agence proposera un programme d'animation autour de l'**urbanisme transitoire** à Metz.



## Les zones d'activité économique

Le modèle de la zone d'activité économique s'essouffle. Au-delà de l'obligation de recensement imposée aux EPCI par la loi climat et résilience, l'enjeu porte sur l'identification des leviers nécessaires à leur montée en gamme, en conciliant transition écologique et maintien de la dynamique économique : diversification des fonctions, optimisation du foncier, désimperméabilisation et végétalisation, intégration des modes de déplacement alternatifs à la voiture, services aux entreprises, gouvernance.

Pour mieux anticiper ces mutations, l'AGURAM continuera d'accompagner plus particulièrement les **réflexions préalables relatives à l'optimisation des ZAE de l'Eurométropole de Metz (site du Technopole), de la Communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences et de la Communauté de communes de Rives de Moselle**. À l'image du travail exploratoire qu'elle a pu conduire sur le pavillonnaire en milieux urbain et périurbain, l'AGURAM mettra également son expertise au service d'une **étude exploratoire** plus générale sur la densification des ZAE. Enfin, elle contribuera au travail porté par Scalen relatif à un exercice d'**optimisation et requalification des zones commerciales et des zones d'activité économique dans une approche différenciée**.

# **ANNEXE / NOS INSTANCES**

---

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**p 45**

**MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**p 46**

Nos instances (**conseil d'administration et assemblée générale**) regroupent des élus de territoires, ainsi que les partenaires institutionnels de l'agence. Ce sont eux qui valident et financent chaque année le **programme de travail**, puis suivent sa réalisation.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### président

#### **Pierre Fachot**

conseiller délégué de l'Eurométropole de Metz, maire de Jussy

### 1<sup>ère</sup> vice-présidente

#### **Béatrice Agamennone**

conseillère métropolitaine de l'Eurométropole de Metz, conseillère déléguée de Metz

### 2<sup>e</sup> vice-président

#### **Frédéric Navrot**

vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire de Scy-Chazelles

### 3<sup>e</sup> vice-président

#### **Cédric Gouth**

vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire de Woippy

### 4<sup>e</sup> vice-président

#### **Umit Yildirim**

vice-président de la CA Saint-Avold Synergie, adjoint au maire de Saint-Avold

### 5<sup>e</sup> vice-président

#### **Henri Hasser**

vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire du Ban Saint-Martin, président du SCoTAM

### trésorier

#### **Jean Bauchez**

vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire de Moulins-lès-Metz

### secrétaire

#### **Marilyne Webert**

conseillère déléguée de l'Eurométropole de Metz, maire de Pouilly

### trésorier adjoint

#### **Denis Blouet**

vice-président de la CC Mad & Moselle, maire de Corny-sur-Moselle

### secrétaire adjoint

#### **Philippe Schutz**

vice-président de la CC Houve Pays-boulogeois, maire de Boulay-Moselle

#### **Jean Combelles**

vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire de Vaux

#### **Laurent Dap**

conseiller délégué de l'Eurométropole de Metz, adjoint au maire de Metz

#### **Anne Fritsch-Renard**

vice-présidente de l'Eurométropole de Metz, adjointe au maire de Metz

#### **Thierry Hory**

vice-président de la Région Grand Est, vice-président de l'Eurométropole de Metz, maire de Marly

#### **Philippe Manzano**

conseiller titulaire de l'Eurométropole de Metz, maire de Mécleuves

#### **Clémence Pouget**

vice-présidente de la CA Portes de France-Thionville, maire de Yutz

#### **Alexandra Rebstock-Pinna**

conseillère du département de la Moselle, maire de Nilvange

#### **Claude Souiller**

directeur départemental des territoires

#### **David Suck**

vice-président du département de la Moselle, adjoint au maire de Volmunster

# MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Collège des membres de droit

---

- ◆ **Secrétaire général de la préfecture de la Moselle** : Richard Smith
- ◆ **Directeur départemental des territoires** : Claude Souiller
- ◆ **Chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Moselle** : Christophe Charlery

## Collège des membres fondateurs

---

- ◆ **Eurométropole de Metz** (20 mandataires désignés par et parmi les conseillers communautaires) : Béatrice Agamennone, Fatiha Adda, Jean Bauchez, Jean Combelles, Daniel Defaux, Pierre Fachot, Anne Fritsch-Renard, Cédric Gouth, Walter Kurtzmann, Frédérique Login, Philippe Manzano, Sébastien Marx, Martine Michel, Pierre Muel, Frédéric Navrot, Jean-Marie Nicolas, Christophe Prévost, Pauline Schlosser, Michel Torloting, Marilyne Webert
- ◆ **Commune de Metz** : Laurent Dap, Blaise Taffner, Rachel Burgy, Jacqueline Schneider, Corinne Friot, Jérémy Roques
- ◆ **Commune de Marly** : Alain Madella, Éloïse Hanse
- ◆ **Commune de Montigny-lès-Metz** : Tanguy Servais, Clotilde Chambaud-Schwartz
- ◆ **Commune de Woippy** : Alain Pierret, Enzo Musumeci
- ◆ **Les autres communes membres de l'Eurométropole de Metz** (1 mandataire pour chacune) :
  - Amanvillers** : David Belli, **Ars-Laquenexy** : Dominique Strebly, **Ars-sur-Moselle** : Bastien Frotey, **Augny** : Béatrice Glattfelder,
  - Châtel-Saint-Germain** : Gilles Marchal, **Chesny** : Pascal Huber, **Chieulles** : Nicole Sevestre, **Coin-lès-Cuvry** : Régis Gauthier, **Coin-sur-Seille** : René Diyelani-Balonzi, **Cuvry** : Dominique Château, **Féy** : Romain Mithouard, **Gravelotte** : Denis Simon, **Jury** : Gérard Lizeux, **Jussy** : Frédérique Laeuffer, **Laquenexy** : Martine Salzmann, **La Maxe** : Audrey Deblay-Davoise, **Le Ban-Saint-Martin** : Joy Hendrix, **Lessy** : Marc Biagioli, **Longeville-lès-Metz** : Bertrand Gossot, **Lorry-lès-Metz** : Philippe Gleser, **Lorry-Mardigny** : Jean-François Gilles, **Marieulles** : Robert Adam, **Mécleuves** : Philippe Manzano, **Mey** : Jérôme Dapoigny, **Moulin-lès-Metz** : Vanessa Carrara, **Noisseville** : Jérôme Prache, **Nouilly** : Albin Tedeschi, **Peltre** : Jean-Marc Rachula, **Plappeville** : Didier Denizot, **Pouilly** : Joseph Agozzino, **Pornoy-la-Chétive** : Martine Michel, **Roncourt** : Antoine Postera, **Rozérieulles** : Roger Peultier, **Saint-Julien-lès-Metz** : Jean-Louis Grégoire, **Saint-Privat-la-Montagne** : Olivier Besson, **Sainte-Ruffine** : Gérard Botella, **Saulny** : Jean-Claude Taral, **Scy-Chazelles** : Catherine Bassot, **Vantoux** : Marc Gigleux, **Vany** : Vincent Dieudonné, **Vaux** : Christian Favre, **Vernéville** : Yves Dieudonné

## Collège des membres adhérents

---

EPCI, communautés de communes (CC) et d'agglomération (CA) ou autres collectivités publiques, organismes publics ou établissements publics de coopération locale (syndicats), groupements européens de coopération locale, sont représentés chacun par 1 mandataire au-dessous de 20 000 habitants et 2 mandataires au-delà de 20 000 habitants, avec un maximum de 2 mandataires par collectivité.

- ◆ **Région Grand Est** : Franck Leroy, Thierry Hory
- ◆ **CC Rives de Moselle** : Ghislaine Melon, Daniel Willaume
- ◆ **Département de la Moselle** : Alexandra Rebstock-Pinna, David Suck
- ◆ **Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain** : Michel Heinrich, Pierre Cuny
- ◆ **CA Portes de France – Thionville** : Clémence Pouget, Patrick Becker
- ◆ **Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Sarrebourg** : Camille Zieger, Jean-Luc Huber
- ◆ **CA Saint-Avoid Synergie** : René Steiner, Bernard Jacquot
- ◆ **Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine** : Henri Hasser, André Houpert
- ◆ **CA Sarreguemines Confluences** : Roland Roth, Marc Zingraff
- ◆ **Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale du Val de Rosselle** : Jean Tourscher, Jean-Bernard Martin
- ◆ **CA Val de Fensch** : Sylvie Schutz, Serge Jurczak
- ◆ **Syndicat mixte Moselle Aval** : Manuel Brocart, François Henrion
- ◆ **CC Arc mosellan** : Arnaud Spet, Pierre Kowalczyk
- ◆ **Syndicat mixte d'études et d'aménagement des friches industrielles** : Rémy Sadocco
- ◆ **CC Freyming-Merlebach** : Laurent Muller, Daniel Mayer
- ◆ **Syndicat intercommunal à vocation multiple de Pouilly-Fleury** : Audrey Cholet
- ◆ **CC Haut-Chemin – Pays de Pange** : Étienne Lognon
- ◆ **Communes adhérentes** :
  - Boulay** : Philippe Schutz, **Corny-sur-Moselle** : Isabelle Caspar, **Creutzwald** : Éric Helwing, **Fleury** : Gilles Vavrille, **Guénange** : Patrick Fraschini, **Malroy** : Patrick Carmier, **Morhange** : Pascal Treuvelot, **Moyeuvre-Grande** : Virginie Cisamolo, **Saint-Avoid** : Umit Yildirim, **Sarreguemines** : Sébastien Jung, **Thionville** : Roger Schreiber, **Verny** : à venir
- ◆ **CC de la Houve et du Pays boulageois** : Philippe Schutz, André Isler
- ◆ **CC Mad & Moselle** : Denis Blouet, Nicolas Sibille
- ◆ **CC du Pays Orne – Moselle** : Sophie Vanni, Vincent Matelic

## Collège des membres associés

---

- ◆ **Agences d'urbanisme**
  - Agape** : Fabrice Brogi,
  - Scalen** : Bertrand Kling
- ◆ **Autres membres**
  - Agence régionale de santé** : Stéphanie Moniot, **Arelor HLM** : Anaïs Garbay, **CAUE de la Moselle** : à venir, **CAF de la Moselle** : Pascal Dahlem, **CCAS de Metz** : Khalifé Khalifé, **CHR Metz-Thionville** : Thomas Talec, **Crous Lorraine** : Frédéric Léonard, **Eurométropole Metz Habitat** : Pascal Courtinot, **Établissement public foncier de Grand Est** : Alain Toubol, **Gect Eurodistrict Saarmoselle** : Claude Klein, **Société d'aménagement et de renouvellement de l'Eurométropole de Metz** : Marie Decaestecker, **SEM Sarreguemines confluences habitat** : Régis Glatz, **SPL Destination Amnéville** : Philippe Dieudonné, **Université de Lorraine** : Hélène Boulanger, **Voies navigables de France** : Séverine Moissette-Labory



## de fabrique des territoires en Moselle

En 2024, l'AGURAM a célébré ses 50 ans d'existence.

**Nous replonger dans les méandres de cette mémoire nous invite à remarquer combien l'agence s'est transformée au cours de ces 5 décennies, pour répondre aux attentes de ses partenaires. Sa gouvernance et ses compétences se réinventent au fil des transitions à l'œuvre dans les territoires.**

Son histoire est étroitement liée à celle de l'agglomération messine : en avril 1974, Jean-Marie Rausch (maire de Metz) affirme la nécessité de créer « *un outil partenarial efficace pour un aménagement cohérent et concerté de l'aire messine* ».

### L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

voit le jour, quelques mois avant la création du District urbain. M. Rausch est alors président des 2 structures, qui lient leurs destins.

L'AGURAM se construit autour de 8 communes fondatrices (Le Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz, Saint-Julien-lès-Metz et Vantoux). Un **accompagnement sur-mesure** et un **lien privilégié avec les élus et techniciens** qui s'inscrivent dans son ADN. Et une **connaissance de terrain** qui s'affine avec le temps...

Ce sont, aujourd'hui, près de **100 partenaires** qui en bénéficient, et notre assise territoriale, largement étendue, représente désormais **+ d'1 million d'habitants**.

L'AGURAM est

### L'AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Une **ressource locale d'observation & d'ingénierie territoriale**, mutualisée, au service des politiques publiques, qui a contribué et contribuera encore à façonner la ville, l'agglomération, la métropole, les territoires mosellans et frontaliers qu'elle connaît bien !

Au fil du **rapport d'activité 2024** et du **programme partenarial 2025**, découvrez ce qu'elle est devenue aujourd'hui, grâce à des administrateur.trices impliqués.es et à une équipe soudée, à la pointe dans ses domaines de prédilection.

---

#### Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // contact@aguram.org

www.aguram.org // @agenceaguram

---

Directeur de la publication : Régis Brousse // Responsable éditorial : Agnès Defay // Réalisation graphique et mise en page : atelier graphique AGURAM // Crédits photographiques : AGURAM, Métropole de Metz // Impression : Prim service Metz, juin 2025 //

Équipe projet : Emmanuelle Bianchini, Nelly Blanchemain, Céline Bramme, Laurine Brasseur, Régis Brousse, Laure Chambraud, Marc-Philippe Casalis, Pauline Chateaux, Agnès Defay, Marie-Charlotte Devin, Camille Didion, Stéphane Egraz, Fanny Geoffroy, Corentin Grondin, Jean Haddad, Jérémy Hoffmann, Amaury Krid, Quentin Lecuire, Coline Lesire, Damien Levé, Quentin Monteiro, Mathilde Robert, Anaïs Rohrfritsch, Fabien Soria, Marion Suaire, Sébastien Trignac, Mégane Vabre, Emmanuel Viau, Fabienne Vigneron, Alexia Wax